

# Re\_fashion

## Rapport d'activité 2021



**Re\_penser la production**  
**Ré\_envisager la consommation**  
**Ré\_générer les matières**

**L'éco-organisme de la Filière Textile**

# Grandir

par **Didier Souflet** *Président de Refashion*

**2021 a été de nouveau une année complexe à gérer pour les acteurs de la Filière Textile.** Chacun fait preuve d'adaptation pour relever les défis qui s'imposent malgré les turbulences.

Pour l'éco-organisme, 2021 a été l'année qui, au cœur de l'agrément transitoire 2020-2022, marque une première accélération avec de fortes évolutions à embrasser et anticiper. La réglementation (avec la très structurante loi AGEC), les rapports du GIEC, l'opinion publique plus sensible à l'urgence climatique, sont autant d'éléments qui nous engagent à faire plus et à grandir. **Grandir** par nos projets, notre équipe, et dans notre ambition, avec :

- Plus d'outils, de webinaires et de pédagogie pour accompagner les **metteurs en marché** dans leur mutation vertueuse, l'éco-conception et l'application du cadre réglementaire.
- La campagne de sensibilisation citoyenne « **Vos vêtements ont de l'avenir** », dont le point culminant est la campagne #RRRR qui s'étend à de nouveaux acteurs et touche toujours plus de citoyens.
- Le développement possible de la **régénération** grâce au lancement de la plateforme Recycle, aux groupes de travail dédiés à l'innovation et au Comité Tri et Préparation des Matières.
- Plus de convergence et d'engagement au niveau européen, dans le contexte du « Sustainable Textiles/ Green Deal », avec une évaluation environnementale en cours de normalisation qui place Refashion comme un témoin référent.

**Grandir et évoluer**, c'est aussi le cas au sein des associés, que je représente avec le Conseil d'administration, avec l'arrivée de Minelli et de Richard-Ponvert (Paraboot) ; c'est également le cas de l'équipe opérationnelle qui a accueilli de nouveaux talents ; et c'est enfin le cas à la Direction générale de Refashion avec l'arrivée de Maud Hardy en janvier 2022.

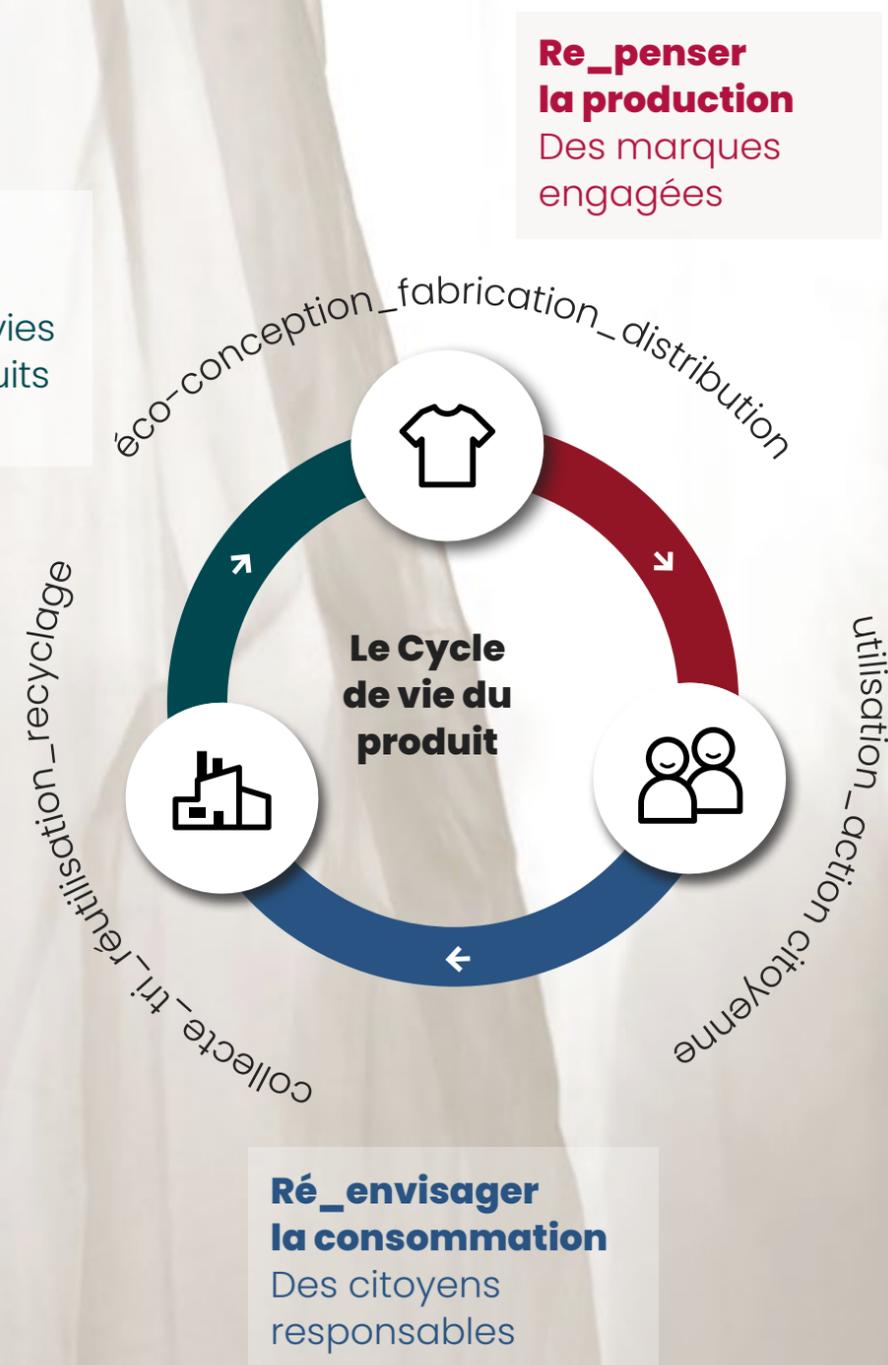
Maud a toute ma confiance et celle du Conseil pour engager Refashion dans cette nouvelle ère marquée par une augmentation des moyens financiers engagés (en deux ans, les éco-contributions sont passées de 26 millions en 2019 à 51 millions en 2021). Notre enjeu, démultiplier l'accompagnement des marques à l'éco-conception, en informant mieux les citoyens sur les changements de comportement nécessaires et en favorisant les conditions d'émergence et de pérennité de l'industrie du recyclage en France et en Europe.

Je remercie Alain Claudot qui a accompagné l'éco-organisme jusque là où il est aujourd'hui, avec une énergie et un engagement sans faille. Il a su constituer une équipe d'experts hypermotivés, prêts à mener le projet de transformation, c'est-à-dire les nouvelles façons de produire, consommer et régénérer les textiles usagés en nouvelles ressources.

La période instable que nous traversons est aussi une opportunité pour accélérer la transition vers une **Filière Textile responsable et circulaire**.

C'est le **projet ambitieux** que je veux partager avec vous tous.





## Introduction

Refashion poursuit son engagement	_6
Les chiffres clés 2021 de la Filière Textile	_8

## Re\_penser la production

Les faits marquants de l'année et le lexique de l'éco-organisme	_12
L'éco-conception animée par Refashion : les 9 rendez-vous de 2021	_14
Loi AGEC : décryptage des nouvelles obligations réglementaires des adhérents	_16
Evaluation environnementale : les travaux continuent	_17
Le barème : les éco-contributions et leurs modulations	_18
Le barème des mises en marché 2021	_19
Annexes : la mise en marché en chiffres	_20

## Ré\_envisager la consommation

Refashion au cœur du changement	_26
La campagne digitale #RRRRR : Réutilisons. Réparons. Recyclons. Réduisons	_27
Les actions des collectivités locales	_28
Lumière sur les prises de parole Refashion en 2021	_30
L'éco-organisme et le digital	_31
Annexes : les collectivités et le maillage territorial en chiffres	_32

## Ré\_générer les matières

Les dispositifs majeurs de Refashion pour soutenir la Filière Textile	_38
La collecte : la 1 <sup>re</sup> étape de la deuxième vie des vêtements, chaussures et linge de maison	_39
Les enjeux du tri : maximiser le tri des vêtements pour la réutilisation et le tri matière pour le recyclage	_40
La réutilisation : choix prioritaire pour les textiles et chaussures usagés	_42
Le recyclage : vers une industrie 100 % circulaire	_43
Lancement de Recycle de Refashion : première plateforme digitale de mise en relation des acteurs du recyclage des textiles et chaussures	_44
La Bibliothèque des Matières Textiles : comment améliorer la caractérisation des matières en vue d'une industrialisation du recyclage ?	_45
Challenge Innovation : la 12 <sup>e</sup> édition fait peau neuve	_46
Annexes : la collecte, le tri et la valorisation en chiffres	_48

Les indicateurs clés de performance de la filière	_52
La situation financière	_54

## Refashion poursuit son engagement

L'année 2021 marque un moment charnière pour notre éco-organisme et pour l'ensemble de la filière des textiles et chaussures. Dans un contexte de bouleversements profonds, l'économie circulaire, qui peinait à s'imposer comme une priorité mondiale, est devenue une urgence vitale. Les chiffres de la filière sont explicites : sur **715 290 tonnes de textiles et chaussures** mises en marché en France en 2021, **seulement 34% sont collectées pour être revalorisées, et toujours majoritairement en export**. Encore trop souvent pointée du doigt pour son impact environnemental, notre filière doit poursuivre ses actions et bâtir son avenir sur un modèle responsable et exemplaire.

**Cette transformation vers une économie pleinement circulaire nécessite, plus que jamais, l'engagement de tous.**

## Ce qui guide nos actions

**Nous nous mobilisons pour replacer les bénéfices environnementaux au cœur de la démarche de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP). Nous accompagnons le développement d'une industrie pérenne du recyclage des textiles et chaussures, tout en répondant aux attentes légitimes de transparence et de traçabilité de la part des acteurs du secteur. Pour atteindre ces objectifs, nous nous intéressons aux 3 étapes clés du Cycle de vie du produit.**

### 1. La production

Les produits mis en marché doivent être traités comme des ressources futures, et doivent donc être pensés et développés comme telles. L'objectif est d'inciter toutes les marques à engager des démarches d'évaluation et de réduction d'impact environnemental de leurs activités et de leur production.

### 2. La consommation

Par le biais de campagnes de sensibilisation locales et d'actions nationales, les consommateurs doivent être clairement informés des impacts environnementaux des produits qu'ils achètent. La consommation responsable – consommer moins, mais consommer mieux – doit être encouragée, ainsi que l'allongement de la durée d'usage des produits grâce au réemploi, à la réparation et à la réutilisation.

### 3. La régénération

D'ici à 2030, l'ambition en France et en Europe est de transformer en nouvelles ressources la totalité des déchets de la Filière Textile, grâce à une industrie du recyclage efficiente et créatrice de valeur.

La filière travaille sur deux voies de valorisation complémentaires : la réutilisation (ou la revente des textiles et chaussures jugés portables) et le recyclage (ou la transformation des textiles non-réutilisables en nouvelles matières pour les réintégrer dans de nouveaux produits). La filière a aujourd'hui besoin d'investissements et d'accompagnement pour optimiser la circularité de son modèle.



### Refashion, un modèle français inspirant pour l'Europe

Les réglementations française et européenne évoluent. Les directives européennes sur le « Paquet Economie circulaire » incluent l'obligation de collecte séparée des textiles et chaussures usagés, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 dans l'ensemble des pays-membres.

La mise en place d'une REP Textile harmonisée au niveau européen est plus que jamais indispensable, avec des directives et objectifs orientés non seulement sur la collecte séparée des textiles usagés, mais aussi et surtout sur les conditions de transformation, de façon quantitative et qualitative, des déchets en nouvelles ressources. La REP devrait en particulier accompagner le développement d'une industrie du recyclage en Europe.

La deuxième vie des textiles et chaussures n'est plus une option pour garantir l'avenir de notre planète. C'est une obligation, dans laquelle la Commission européenne joue un rôle essentiel pour définir le nouveau cadre réglementaire.

# Les chiffres clés 2021 de la Filière Textile

## Régénération

### Collecte

**244 448 T**

collectés

44 829

Points d'Apport Volontaire (PAV)

### Tri

**190 548 T**

Triées

23 M€

De soutiens versés

AUX

66

Centres de tri conventionnés

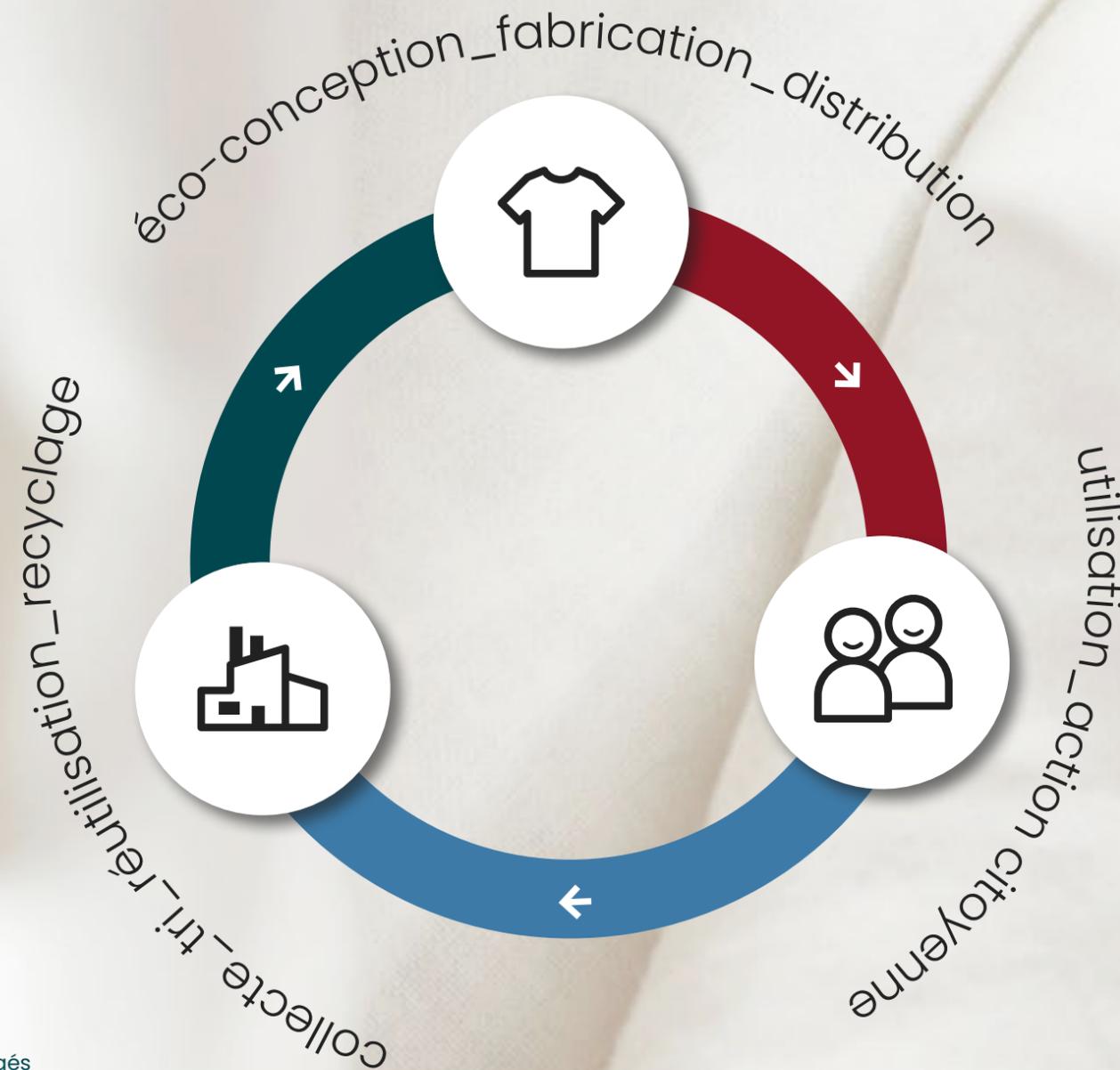
### Recherche & Développement

60

Projets soutenus par Refashion depuis la création du Challenge Innovation

5,6 M€

De soutiens engagés depuis 11 ans



## Production

**715 290 T**

De produits mis en marché

51,1 M€

D'éco-contributions payées par les metteurs en marché

**+ de 6 000**

Marques adhérentes

2,8 Mds

De produits mis en marché

DONT

49 M

De produits éco-modulés

## Consommation

**563**

Collectivités locales inscrites

2,5 M€

De soutiens versés aux collectivités en 2021 au titre des actions de communication en 2020

802

Actions soutenues en 2021 au titre des actions de communication menées en 2020

37 M

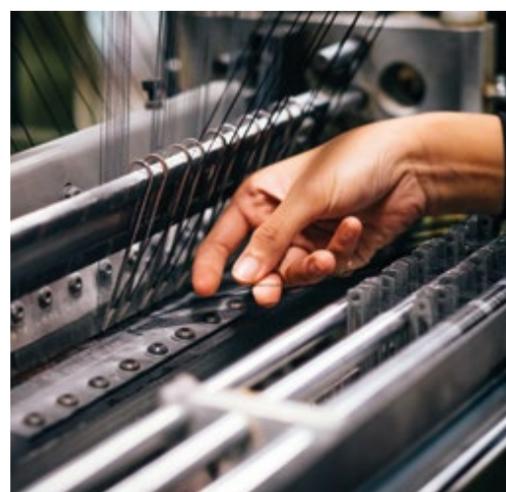
D'impressions sur les réseaux sociaux de la campagne nationale **#RRRR**

# Re\_ penser la production



# Re\_penser la production

L'année 2021 est celle du début de la « reprise », suite au contexte exceptionnel de la pandémie de Covid-19. En effet, les mises en marché 2021 sont presque revenues au niveau de celles de 2019 avec 2,8 milliards de pièces. Cette reprise révèle cependant des bouleversements dans les structures de coûts des produits et un contexte international chahuté. L'année 2021 est également impactée par la mise en application de certains articles de la loi AGEC : l'identifiant unique et la signalétique info-tri par exemple. Ces nouvelles mesures ont une incidence directe sur les metteurs en marché dans les cycles de développement des produits. C'est pourquoi l'éco-organisme Refashion déploie des outils pédagogiques et d'accompagnement. **Passage en revue des faits marquants de cette année riche en nouveautés.**



## Un instantané de la Filière Textile

Tous les ans, les entreprises adhérentes déclarent à Refashion les quantités de produits mis en marché l'année précédente. Cela permet à l'éco-organisme de dresser un portrait chiffré de la composition des ventes annuelles des textiles et chaussures en France, mais

aussi d'en mesurer l'évolution année après année. Dans une industrie où la data est un élément clé de pilotage des collections, ces informations compilées, mises à disposition des metteurs en marché, sont une source d'information précieuse.

En moyenne, en 2021, chaque Français a acheté :

  
36 pièces  
d'habillement

  
4 paires  
de chaussures

  
5 pièces  
de linge de maison

  
5 500 pièces environ  
vendues en France par minute<sup>(1)</sup>

**soit 10,5 kg de textile et chaussure/an/habitant**

**En 2021, on parle de 2,8 milliards de pièces mises en marché et 715 000 tonnes, l'équivalent en poids de près de 71 tours Eiffel !**

### Le saviez-vous ?

Les baskets représentent environ 40% des chaussures vendues en France en 2021 : près de 37 millions de paires ont été achetées par les hommes, contre 26 millions pour les enfants et 27 millions par les femmes. Celles-ci restent pourtant les plus grandes consommatrices de chaussures avec un total de 83 millions de paires achetées dans l'année.



### Lexique Refashion

**\_ REP :** Responsabilité Elargie du Producteur.

**\_ REP Textile :** il s'agit de l'obligation légale pour les marques de contribuer au financement de la prévention et la gestion de la fin de vie de leurs produits.

**\_ Metteur en marché (MEM) :** c'est le terme qui regroupe marques, entreprises et fabricants qui commercialisent des produits textile, chaussures ou habillement en France.

**\_ Adhérent :** il s'agit d'un MEM qui déclare ses quantités mises en marché, puis verse à l'éco-organisme la contribution qui en découle. 100 % des marques, entreprises et fabricants mettant sur le marché des produits assujettis doivent pourvoir ou éco-contribuer à la fin de vie de leurs produits.

### Pourquoi participer aux actions de l'éco-organisme ?

Refashion est un éco-organisme au cœur d'un projet global. C'est une plateforme d'échanges facilitant les contacts entre les différentes parties prenantes de la Filière Textile et un véritable levier pour mettre en synergie les actions de chacun dans un but commun : **encourager l'éco-conception et valoriser les déchets textiles et chaussures pour les transformer en nouvelles ressources.**

(1) Le calcul : 2,8 milliards de pièces / 525 600 minutes dans une année.

# L'éco-conception animée par Refashion

Après des expérimentations concluantes d'ateliers d'éco-conception en fin d'année 2020, Refashion déploie les « Rendez-vous de l'éco-conception » en 2021. Soit une animation de 9 ateliers, réunissant un public varié, majoritairement des marques, mais aussi des designers, des étudiants, des bureaux d'études et des acteurs de la deuxième vie de la Filière Textile. Un dispositif pensé pour les débutants ou les plus aguerris pour relever le défi de l'éco-conception.

## Les 9 rendez-vous de l'éco-conception en 2021



(1) Les replays de tous les webinaires sont disponibles sur le site [refashion.fr](https://refashion.fr).

## Deux formats de rendez-vous: pourquoi, pour qui?

**Les webinaires de sensibilisation** Ils s'adressent à tous, et plus particulièrement aux débutants en éco-conception. Ils ont pour objectif d'informer et d'acculturer aux thématiques généralistes de l'éco-conception. En format digital, chacune des 5 sessions de sensibilisation programmées en 2021 a réuni en moyenne plus d'une centaine de participants pour une heure de partage de bonnes pratiques. Animés par Refashion, ces ateliers sont appuyés par le témoignage d'un intervenant « extérieur » qui livre son retour d'expérience terrain. L'objectif est de faire profiter, à toute la Filière Textile, des leviers de réussite et des freins rencontrés par les acteurs déjà engagés. **Des bonnes pratiques à la portée de tous.**

**Les ateliers d'accompagnement à l'éco-conception** Réservés aux marques adhérentes de Refashion, ces ateliers proposent un format collaboratif et participatif, avec une vingtaine de participants maximum par session. Le nombre limité de participants a été défini pour optimiser l'apprentissage et les échanges entre pairs. Ces ateliers, au nombre de 4 en 2021, ont rencontré un franc succès, rassemblant autour de la table des univers et des thématiques aussi variés que la chaussure, la lingerie ou encore la durabilité.

## Un déploiement réussi pour les rendez-vous de l'éco-conception

### 9 ateliers en 2021

En moyenne, 92 % des participants se déclarent « satisfaits » ou « plutôt satisfaits » des ateliers <sup>(1)</sup>.

« Les ateliers sont animés par des intervenants qualifiés et permettent aux participants de s'armer de solides connaissances en éco-conception. Ils sont également un lieu d'échange essentiel entre les différents acteurs de la Filière Textile. »

Briac DELAUNE, Chargé de mission RSE, agnès b.

(1) A l'issue de chaque session, un questionnaire de satisfaction a été proposé aux participants.

## A suivre en 2022...

Le dispositif d'animation de l'éco-conception continue en 2022 avec comme missions :

- ✓ Mettre en place des temps de rencontres et de networking entre pairs
- ✓ Développer des programmes d'accompagnement sur plusieurs ateliers pour approfondir les problématiques les plus complexes

## La plateforme Eco design se renouvelle

Lancée en septembre 2020, avec pour objectif de devenir un socle technique de référence sur l'éco-conception des textiles et chaussures, la plateforme Eco design se dote en 2021 de plusieurs nouveautés.

🇬🇧 Sa version anglaise est enfin disponible. La plateforme peut ainsi être utilisée par toute la Filière Textile, notamment par les fournisseurs ou les bureaux d'achats situés à l'étranger.

Les témoignages de sept nouvelles marques telles que Salomon, Asphalt ou la Maison de la Maille font leur apparition dans la section « Ils l'ont fait ». Découvrez dans ces articles leurs réussites en éco-conception, mais aussi les freins rencontrés. Ces entreprises témoignent autour de leur démarche pour faire progresser l'ensemble du secteur.

A retrouver sur la plateforme Eco design : [refashion.fr/eco-design/fr](https://refashion.fr/eco-design/fr)



# Loi AGECE

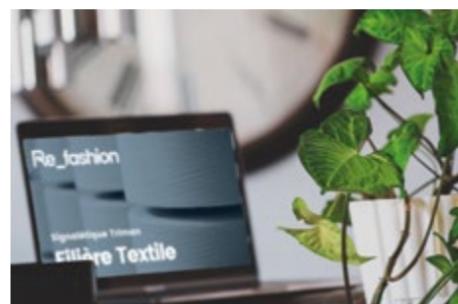
## Refashion décrypte les nouvelles obligations réglementaires

Promulguée en février 2020, la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) se met en place progressivement avec la publication de décrets d'application. L'éco-organisme aide ses adhérents à comprendre ses répercussions sur leurs organisations.

# 3

**webinaires organisés par Refashion autour de la loi AGECE,**

en collaboration avec l'Alliance du Commerce et des partenaires de la Filière Textile :



29.04 2021 « Loi AGECE : où en sommes-nous ? »

04.06 2021 « Focus loi AGECE : interdiction d'élimination des produits invendus »

07.09 2021 « Focus loi AGECE : déployer la signalétique TRIMAN et l'info-tri »



### La signalétique TRIMAN et l'info-tri de la Filière Textile

En juin 2021, le décret d'application relatif à l'apposition de la signalétique TRIMAN et d'une info-tri sur les produits textiles d'habillement, de linge de maison et de chaussures est publié.

L'éco-organisme est en charge de développer l'information indiquant aux consommateurs les gestes de tri à respecter. Refashion s'oriente vers une signalétique simple, sans nécessité de traduction, lisible sur une petite dimension – pour pouvoir figurer sur l'étiquette de composition – et utilisable horizontalement ou verticalement.

Plébiscitée par les consommateurs, puis validée par les pouvoirs publics, cette signalétique doit être reprise par les metteurs en marché. Ils auront jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2023 pour l'apposer sur leurs produits (et jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2023 pour écouler les produits fabriqués ou importés avant le 1<sup>er</sup> février 2023).

Les signalétiques et leur guide d'application sont disponibles sur le site : [refashion.fr](http://refashion.fr)

# Evaluation environnementale

## Les travaux continuent

Entre des expérimentations autour de l'affichage environnemental en France et le développement d'une méthodologie de calcul à l'échelle européenne, les travaux s'accroissent pour inscrire ces sujets au cœur des pratiques des entreprises.

### Les expérimentations sur l'affichage environnemental des textiles et chaussures se poursuivent en France

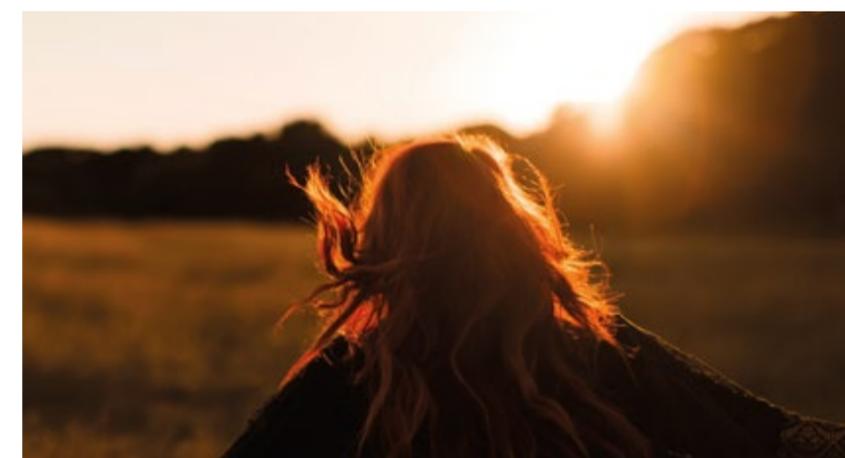
Impulsée par la loi AGECE en 2020, l'expérimentation française sur l'affichage environnemental des textiles et des chaussures est prolongée dans le cadre de la loi Climat et Résilience. La Filière Textile pourrait se voir bientôt obligée d'afficher l'impact environnemental de tous les produits mis sur le marché.

### Les entreprises françaises s'engagent pour tester le référentiel européen

En cours d'écriture depuis 2020, la méthodologie Européenne PEFCR (Product Environmental Footprint Category Rules) propose d'offrir à l'industrie du textile et de la chaussure des règles communes pour calculer l'impact environnemental des produits. Encadrés par la commission européenne, les travaux sont menés par un secrétariat technique regroupant 26 membres, dont Refashion.

Durant l'été 2021, une première version de la méthodologie a été soumise à une consultation publique. Les adhérents de l'éco-organisme ont été informés de cette consultation pour pouvoir remonter leurs propositions d'améliorations. Au total, près de 1000 commentaires ont été soulevés pour optimiser la première version de la méthode, notamment autour de la prise en compte des impacts générés par les microplastiques, des impacts sur la perte en biodiversité, ou encore sur le mode d'évaluation de la durabilité des produits.

Le référentiel sera testé grâce à des études de cas sur des produits réels pour identifier des points d'optimisation et vérifier sa faisabilité. En tant que membres votants au sein du secrétariat technique du projet PEFCR Appareil and Footwear, Refashion, l'ADEME et la Fédération de la Haute Couture et de la Mode se sont associés pour inviter les entreprises françaises à mener des études de cas sur cette méthodologie européenne. Un signal fort et positif, puisque près de 40 entreprises françaises se sont portées candidates pour mener au total une centaine d'études de cas.



# Le barème

## Les éco-contributions et leurs modulations

Chaque année, les metteurs en marché doivent s'acquitter de l'éco-contribution correspondant aux volumes mis en marché l'année précédente. Refashion a développé, en plus de ce barème standard, un barème éco-modulé qui permet de récompenser financièrement les produits les plus durables et ceux intégrant de la matière recyclée. Ces éco-modulations sont des outils précieux pour inciter les metteurs en marché à entrer dans une démarche d'éco-conception.

### 1. Qu'est-ce qu'une éco-contribution?

Il s'agit de la contribution dont les metteurs en marché doivent s'acquitter dans le cadre de la REP Textile. Elle permet de financer la prévention et la gestion de la fin de vie des produits de la Filière Textile.

### 2. Comment est-elle calculée?

Elle est calculée via la déclaration annuelle de chaque metteur en marché sur la base des quantités de textile et chaussures qu'il a commercialisées l'année précédant sa déclaration. La déclaration des quantités se fait par catégories de produits prédéfinies, 107 au total pour les trois secteurs: textile, linge de maison, chaussures. A chaque catégorie correspond un poids moyen. Il est réévalué tous les quatre ans. C'est sur cette base que sont définis les quatre tarifs: Très Petites Pièces, Petites Pièces, Moyennes Pièces, Grosses Pièces, qui correspondent à une fourchette de poids. Pour chaque fourchette de poids, un tarif est recalculé tous les ans. Ce travail sur le barème est mené par le Comité Barème que Refashion réunit plusieurs fois par an. Le barème final et sa tarification sont approuvés par le Conseil d'administration.

Pour plus d'informations: [refashion.fr](http://refashion.fr)

### 3. Qu'est-ce qu'une éco-modulation?

Pour transformer la Filière Textile, il faut inciter les metteurs en marché à proposer des produits plus durables et plus facilement recyclables. Pour cela, Refashion a mis en place depuis 2012 des éco-modulations du barème afin de promouvoir les actions d'éco-conception sur trois axes principaux: durabilité, introduction de matières recyclées TLC issues de la consommation (post-consumer) et introduction de matières recyclées TLC issues des chutes de production (post-production). Les groupes de travail Refashion revoient tous les ans les critères d'éco-modulations, en ajoutent de nouveaux, et révisent les tests, les seuils et modes de preuve afin de les garder ambitieux pour la filière.

### 4. Qu'est-ce qui change en 2021?

Pour l'EM 1 (Eco-modulation Durabilité) dans l'habillement, les catégories des sous-vêtements sont dorénavant éligibles à un abattement de 50% du barème standard. Cela porte à 68% le nombre de pièces éligibles en habillement à l'Eco-modulation Durabilité.

## Le barème des mises en marché 2021 (déclarées en 2022)

### Les nouveautés



#### \_ L'Identifiant unique (IDU)

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, tous les metteurs en marché doivent obtenir un numéro d'Identifiant unique (IDU). Cet identifiant est attribué par l'ADEME sur demande de l'éco-organisme. Il est la preuve que le metteur en marché est bien en conformité avec ses obligations REP. L'identifiant est valide pendant un an et doit être renouvelé chaque année.

#### \_ La révision des poids moyens des catégories de textile, chaussures et linge de maison

Tous les quatre ans, une étude des poids moyens des produits de la Filière Textile est réalisée par l'éco-organisme. Cette étude a été menée en 2021, et l'évolution du poids moyen de certaines catégories a entraîné un reclassement de plusieurs produits. En conséquence, le barème a été réajusté <sup>(1)</sup>.

#### \_ La disparition de la déclaration forfaitaire

La loi AGEC impose que les quantités mises en marché soient remontées de façon précise à l'ADEME, afin que les pouvoirs publics puissent disposer de données fiables sur l'ensemble des filières REP.

Dans ce nouveau cadre législatif, à partir des mises en marché 2021, toutes les déclarations doivent se faire au réel des quantités mises en marché, quel que soit le volume de vente.

Une contribution minimale forfaitaire est mise en place afin de couvrir les frais de traitement des déclarations et les divers autres frais associés.

(1) Retrouvez le barème des mises en marché 2021 en page 22.

# Annexes

## La mise en marché en chiffres

### Les textiles et chaussures mis en marché

Milliards de pièces mises en marché en 2021 **2,8**

En 2020 **2,4**

Après la crise de 2020, les mises en marché 2021 retrouvent presque le niveau de celles de 2019 (soit 2,9 milliards de pièces).

Tonnes mises en marché en 2021 **715 290**

En 2020 **624 187**

La révision des poids en 2021 a montré que certaines catégories de produits avaient des poids moyens associés bien en deçà des poids réels des produits. Ainsi, le tonnage total 2020 a été réévalué à 624 KT (vs 517 KT avant réévaluation).

Poids moyen (en gramme) par pièce en 2021 **256**

En 2020 **255**

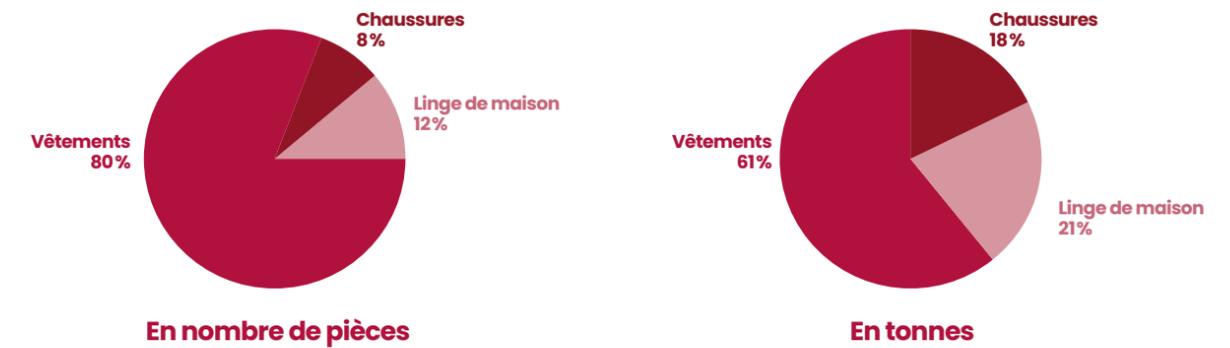
Conséquence de la révision des poids moyens par sous-catégories en 2021, le poids moyen par pièce a été réévalué à 255 gr pour 2020 (220 gr avant réévaluation).

Kilos par habitant en 2021 **10,5**

En 2020 **9,3**

Conséquence de la révision des poids moyens par sous-catégories en 2021, la consommation par habitant a été réévaluée à 9,3 kg pour 2020 (7,7 kg/habitant avant réévaluation).

### Répartition de la mise en marché en 2021



Les vêtements représentent 80 % du nombre de pièces mises en marché, mais seulement 61 % des tonnages vendus. En effet, les poids moyens des secteurs chaussures et linge de maison sont plus élevés que ceux du vêtement.

Il est nécessaire de considérer les deux unités (nombre de pièces et tonnages) dans les analyses de la filière. En effet, le nombre de pièces est l'unité de mesure usuelle pour la mise en marché, tandis que la collecte, le tri et la valorisation s'évaluent en tonnes.

### Ventilation par sous-catégorie de barème



– Les vêtements TPP et PP représentent 60% du nombre total de pièces mises sur le marché, alors qu'ils pèsent seulement 28% en tonnage.

– Les chaussures MP, quant à elles, représentent 3,3% du nombre des pièces mises en marché, contre 9,2% des tonnages.

TPP : Très Petites Pièces • PP : Petites Pièces • MP : Moyennes Pièces • GP : Grosses Pièces

## Barème des contributions et des éco-modulations pour les mises en marché 2021

### Vêtements

Barème en € HT / pièce	TPP	PP	MP	GP
Barème standard 2021	0,002	0,009	0,02	0,063
EM1	0,001	0,0045	0,01	0,0315
EM2	0,001	0,0045	0,01	0,0315
EM3	0,0015	0,00675	0,015	0,04725

### Linge de maison

Barème en € HT / pièce	TPP	PP	MP	GP
Barème standard 2021	0,003	0,01	0,03	0,071
EM1	0,0015	0,005	0,015	0,0315
EM2	0,0015	0,005	0,015	0,0315
EM3	0,00225	0,0075	0,0225	0,05325

### Chaussures

Barème en € HT / pièce	TPP	PP	MP	GP
Barème standard 2021	0,005	0,014	0,031	0,063
EM1	0,0025	0,007	0,0155	0,0315
EM2	0,0025	0,007	0,0155	0,0315
EM3	0,00375	0,0105	0,02325	0,04725

Pour les mises en marché 2021, les tarifs ont été revus pour tenir compte de l'augmentation des soutiens versés et du budget de Refashion. Ils intègrent également la révision des poids moyens menée en 2021.

Le tarif moyen des 12 catégories est de 1,16 centime par pièce.

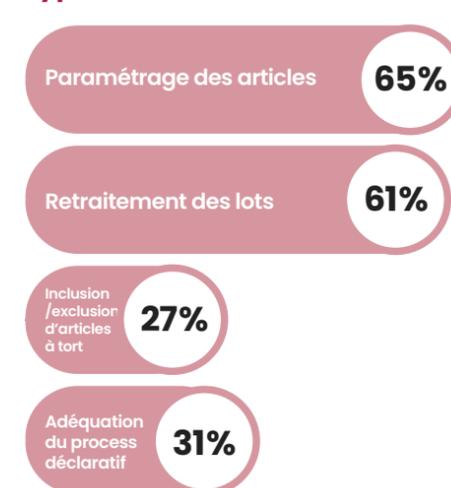
## Audit des déclarations des adhérents

La traçabilité des flux et la fiabilité des données sont au cœur des préoccupations de Refashion. La nouvelle campagne d'audit de 2021 fait ressortir que plus de la moitié (61%) des vérifications aboutissent à un retraitement des quantités déclarées, et par conséquent des contributions perçues.

### Campagne audit 2021

	2021
Nombre d'adhérents audités	26
En volume (millions) de pièces mises sur le marché	255
En pourcentage de pièces mises sur le marché	11%
Nombre audits sur site	0 <sup>(1)</sup>
Nombre audits sur pièce	26

### Types d'anomalies constatées



Modulation de barème : Néant

## Les mises en marché 2021 bénéficiant d'éco-modulation

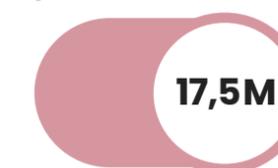
### Au global

On observe que 49 millions de pièces mises sur le marché bénéficient d'une éco-modulation, soit une augmentation de 180% par rapport à 2020.

### Nombre de pièces éco-modulées déclarées pour les mises en marché 2021



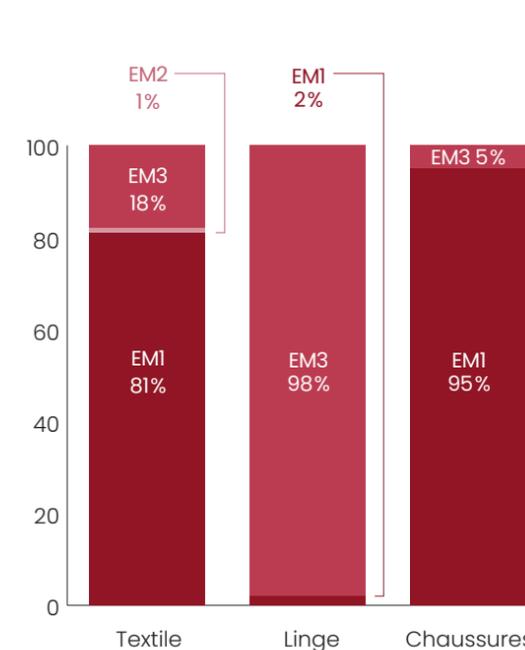
### Nombre de pièces éco-modulées déclarées pour les mises en marché 2020



## Répartition de l'éco-modulation en 2021

Dans le détail, 81% des pièces déclarées éco-modulées concernent l'Eco-modulation 1 qui récompense la durabilité des produits et 18% concernent l'Eco-modulation 3 qui récompense l'intégration de matières issues de déchets de production.

### Par secteur



EM1 : Eco-modulation 1 • EM2 : Eco-modulation 2 • EM3 : Eco-modulation 3

### Objectif EM1 : encourager la durabilité

Barème applicable à certaines catégories de produits, critères et seuils définis par sous-famille de produit.

### Objectif EM2 : encourager l'utilisation de fibres et/ou matières recyclées issues de textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés.

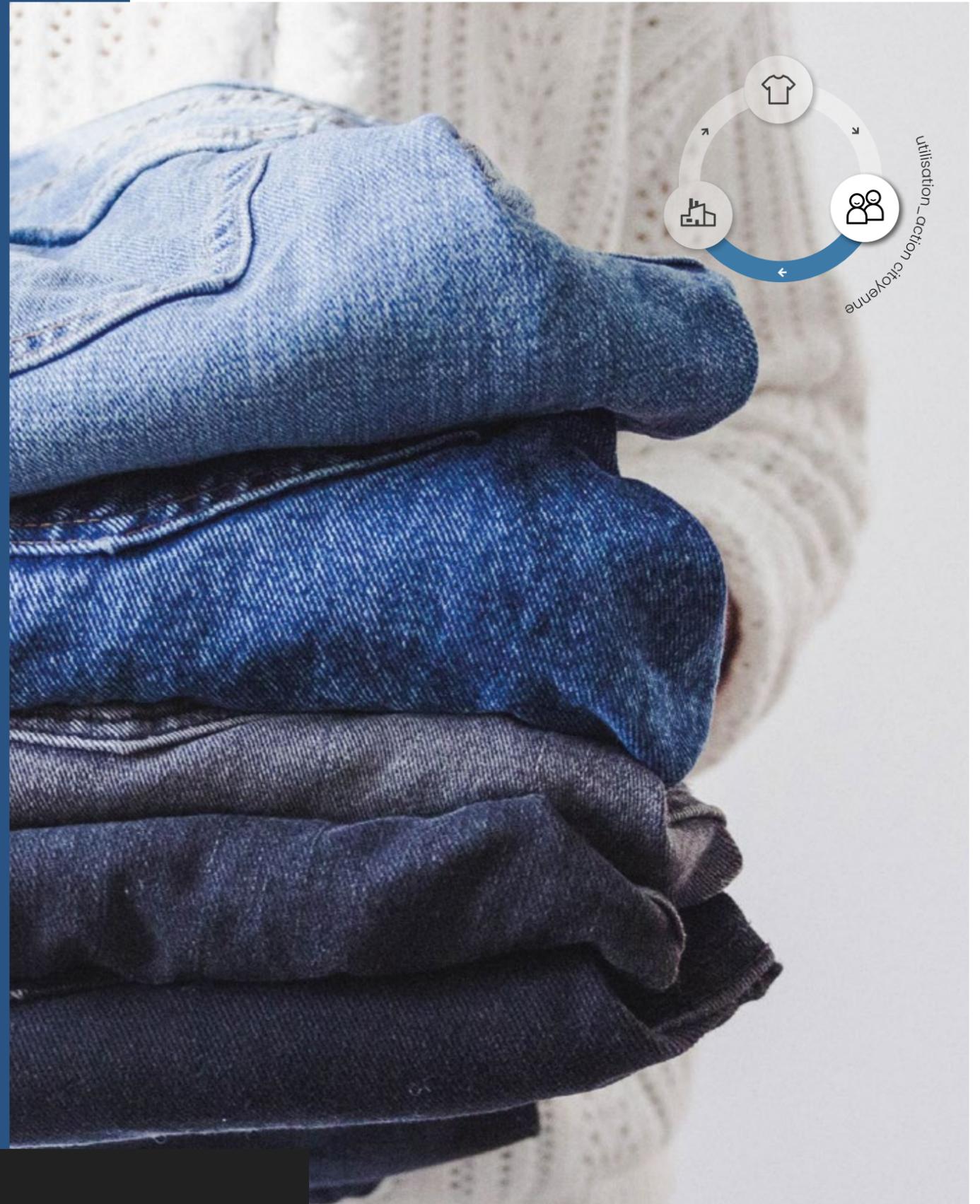
Critère retenu pour éligibilité : le produit doit contenir au moins 15% de fibres et/ou matières recyclées.

### Objectif EM3 : encourager l'utilisation de fibres et/ou matières provenant des déchets de production de textiles d'habillement, linge de maison et chaussures.

Critère retenu pour éligibilité : le produit doit contenir une proportion supérieure ou égale à 30% de fibres et/ou matières provenant de déchets de production textile.

Le détail des éco-modulations est disponible sur le site [refashion.fr/pro](https://refashion.fr/pro)

# Ré\_ envisager la consommation



# Ré\_envisager la consommation

La consommation est le deuxième pilier de l'économie circulaire.

**Refashion informe et sensibilise les citoyens** grâce à l'action territoriale,

avec les collectivités locales et l'ensemble des détenteurs de points de collecte, et grâce à des actions de communication nationales.

Les messages à diffuser et sur lesquels mobiliser portent sur :

le bon geste de tri, les solutions de collecte étendues, et plus largement la réutilisation, la réparation,

le recyclage et la réduction. Il s'agit d'accompagner les citoyens, par la pédagogie et la prévention, vers

une prise de conscience des enjeux environnementaux et les inciter à agir.

**Refashion doit conduire, voire accélérer, le changement des comportements afin de réduire les impacts environnementaux de notre consommation.**



## La campagne digitale #RRRR

Initié en 2019, le mouvement #RRRR prend de l'ampleur en 2021 et se dote d'un quatrième R, celui de la Réduction. La campagne devient alors : Réutilisons, Réparons, Recyclons et Réduisons notre impact environnemental. Un dispositif national innovant sur les réseaux sociaux majoritairement.

### La Filière Textile engagée

Parce qu'il n'y a plus de temps à perdre, et qu'il est urgent de se mobiliser, Refashion a souhaité rassembler un maximum d'acteurs pour prévenir et réduire les déchets textiles et chaussures. Du 8 au 17 octobre 2021, la campagne #RRRR a réuni près de 150 partenaires, qui, d'une même voix, se sont inscrits dans le mouvement

**Réutilisons, Réparons, Recyclons, Réduisons.** Sur les réseaux sociaux, sur les sites des marques et des revendeurs, sur les plateformes de seconde main, dans les magasins, et même au niveau des collectivités locales... tous ont joué un rôle important pour encourager le plus grand nombre à adopter le réflexe de la deuxième vie des produits.

### Un collectif large pour engager à l'action

Les partenaires signataires de la charte d'engagement (les marques de vêtements, chaussures ou linge de maison, les acteurs de la seconde main – de la ressourcerie au magasin solidaire, en passant par les plateformes de revente entre particuliers – et ceux de la réparation, les opérateurs de tri et de recyclage, les collectivités) avaient la possibilité d'utiliser le kit de la campagne clé en main, ou d'adapter les visuels en fonction de leur identité de marque, tout en gardant la force et l'unité de ton des messages portés.

### Des résultats en hausse

37 millions d'impressions en 2021  
55 % de la population touchée  
par la campagne #RRRR (vs 31 % en 2020 et 27 % en 2019)

### Vive le #flambant vieux!

Cette année Refashion s'est associée au collectif d'Anti\_Fashion Project pour faire un teasing précampagne #RRRR sous l'œil créatif et décalé de personnalités de la mode. Ainsi Mademoiselle Agnès, Katell Pouliquen, Maroussia Rebecq ou encore Amah Ayivi se sont prêtés au jeu avec les jeunes talents du collectif. Ensemble, ils ont créé des looks « flambants vieux » à partir de pièces issues de centres de tri Le Relais et de friperies. **L'objectif? Démontrez que l'on peut donner une nouvelle vie à ses textiles usagés.** Et le résultat est... flambloyant!

### Etude OpinionWay

Refashion a mandaté OpinionWay pour comprendre les comportements et les attentes des consommateurs, en termes de connaissance, motivation et perception des deuxièmes vies de leurs textiles et chaussures. Les résultats sont éloquentes : 80 % des Français interrogés déclarent être préoccupés par l'environnement et que cela influence déjà leur comportement. Retrouvez une synthèse de l'étude sur [refashion.fr/pro](https://refashion.fr/pro)

# Les actions des collectivités locales

En 2021, 34 collectivités, représentant 11 millions d'habitants, ont fait le choix de rejoindre le mouvement #RRRR et de l'amplifier via des animations locales autour de la prévention et la valorisation des textiles. De nombreuses actions de sensibilisation ont vu le jour sur le territoire français. Parmi elles, des collectes événementielles, des vide-dressings, des défis et concours scolaires, ou encore des défilés upcyclés.

## Les collectivités locales prennent part à #RRRR

Quelques actions de sensibilisation remarquables organisées en 2021 :

**#RRRR** La Métropole Aix-Marseille-Provence a organisé des défilés de mode avec des associations présentes sur le territoire.

**#RRRR** Le syndicat mixte Bil Ta Garbi a animé ses galeries marchandes et espaces de vente du territoire en partenariat avec des marques (Decathlon, Ikea, Carrefour, Super U...). Une dizaine de stands avec des intervenants pour sensibiliser les citoyens à la réduction, au réemploi, à la réparation et au tri des textiles.

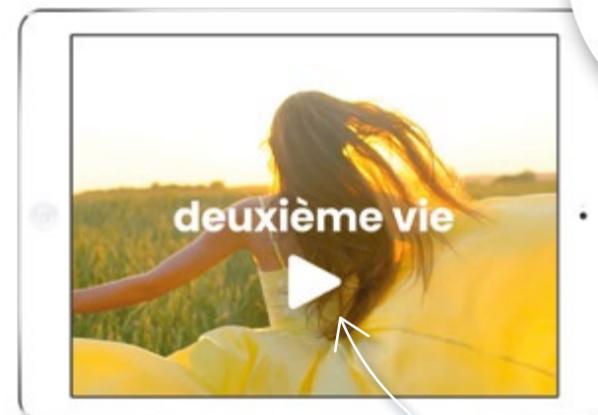
**#RRRR** Le SIPOM de Revel a mis en place un concours d'affiche au sein de classes de CM1/CM2 sur la thématique du textile (achat et vente d'occasion, don, réparation...). Cette animation avait pour but de sensibiliser les enfants sur l'impact environnemental de cette industrie. Par la suite, des collectes de textiles dans les différentes mairies du territoire ont été organisées.

**#RRRR** Le SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne a organisé une foire gratuite (une gratifieria) d'objets de tout genre, et notamment de vêtements, et a permis ainsi aux citoyens de participer au mouvement.

**#RRRR** La Communauté de Communes Creuse Confluence, en partenariat avec la ressourcerie La Dynamo de Chambon-sur-Voueize, a organisé un atelier couture zéro déchet. Cet évènement a permis de partager des idées ludiques en réutilisant les textiles des ménages.

**#RRRR** Grenoble-Alpes Métropole, en partenariat avec 38 communes du territoire, a réalisé une grande collecte événementielle de textiles dans la foulée de la campagne #RRRR. Ainsi, 84 conteneurs ont été mis à disposition des habitants désirant y déposer linge de maison, vêtements, sous-vêtements, sacs et chaussures, qu'ils soient abîmés, troués, déformés, ou tout simplement démodés.

**#RRRR** Le SITOMAP Pithiviers en partenariat avec des ressourceries (« Les Petites Pucés » et « Grande Friperie ») ont mis à disposition des citoyens des stands de sensibilisation, des espaces de troc et des ateliers de réparation.



## Refashion encourage les collectivités à communiquer sur leur territoire avec de nouvelles créations

En 2021, l'éco-organisme a développé un tout nouveau kit de communication à destination des collectivités locales. Il les accompagne ainsi dans la diffusion des messages clés sur les deuxièmes vies des textiles usagés.

« Vos vêtements ont de l'avenir » est une campagne ludique développée en plusieurs formats : kakémono, flyer, digital et sur les réseaux sociaux. Cette campagne change les codes, et valorise la transmission ou la transformation des vêtements. Parce qu'ils sont chargés émotionnellement et qu'ils représentent une partie de notre histoire, nos vêtements sont précieux, et on ne s'en sépare pas comme de déchets classiques. Ce kit de communication vise à incarner le geste de dépôt, à reconnaître la valeur émotionnelle de la ressource et à redonner du sens au devenir du déchet, voire à le prévenir.

Lucie, Nora, Pascal, Colette... trient dans leurs placards et donnent à Amélie, Anissa, Kamal, Juliette... Un concept étirable à l'infini et appropriable par tous.



### Nouvelle signalétique des Points d'Apport Volontaire (PAV)

En 2021, les opérateurs de collecte apposent sur l'ensemble de leur parc de points d'apport une nouvelle signalétique développée par Refashion, en accord avec le Comité maillage de la collecte et du tri.

Le nouveau logo Repère de la Filière Textile garantit aux citoyens une traçabilité de leurs dons et assure que, quel que soit leur état, ces derniers seront valorisés (reportés ou recyclés). Par ailleurs, les citoyens ont la possibilité de scanner un QR code apposé sur ces Points d'Apport Volontaire les renvoyant vers une vidéo explicative sur le devenir de leurs dons.



**Vos textiles et vos chaussures ont de l'avenir, donnez-les.**  
Même ceux qui sont usés ou troués !



Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.



Flashez ce code pour plus d'informations sur le devenir de vos dons.

### Le bon geste en 2 étapes

1. Rendez-vous sur [refashion.fr/citoyens](https://refashion.fr/citoyens) pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.
2. Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous :



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L).



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L).



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.



# Lumière sur les prises de parole Refashion en 2021

## Le Refashion Day

Pour la première fois, l'éco-organisme a réuni les professionnels français et européens de la Filière Textile lors du Refashion Day organisé le 5 octobre 2021. Une journée de conférences et de tables rondes riches en contenus durant laquelle deux sujets clés ont été abordés pour une économie toujours plus circulaire :

- \_ la fabrication, avec un focus sur l'éco-conception
- \_ la valorisation, et en particulier le recyclage

Une belle première avec au total près de 800 participants en présentiel au Cercle d'Aumale, à Paris, ou en live streaming (en français et en anglais) : des marques, des opérateurs de collecte, de tri et de recyclage, des représentants de collectivités, des institutionnels, des bureaux d'études, des pôles de compétitivité et des chercheurs. Un grand rassemblement de la Filière Textile.

## Deux prix pour Refashion

- \_ Prix argent au Grand Prix Stratégie de la Communication d'engagement 2021.
- \_ Grand Prix Stratégies du Design 2021, catégorie identité visuelle.

## L'Assemblée générale des associés

Le 30 juin 2021 s'est tenue l'Assemblée générale de Refashion qui s'est vue honorée de deux interventions : celle d'Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, et celle de Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique.

## L'expo « Recyclage »

Refashion a été partenaire de l'expo itinérante « Re-cyclage, un autre regard sur les déchets » qui traite des bons gestes de tri sur les produits mis quotidiennement à la poubelle. Le lundi 27 septembre 2021 a eu lieu le vernissage de cette expo au domaine MOCA de Montgaillard, sur l'île de la Réunion, lors d'un colloque sur les différentes REP (Responsabilité Elargie du Producteur). L'exposition s'est ensuite installée, du 6 octobre au 9 décembre 2021, à l'Hôtel de ville de Saint-Denis, la capitale de l'île, puis, du 9 décembre 2021 au 11 février 2022, au lycée professionnel Rontaunay de Saint-Denis.

## L'expo du jean

Jusqu'au 8 mai 2022, l'exposition « Jean, découvrez le jean sous toutes ses coutures », à la Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris, a voulu retracer l'histoire du vêtement le plus porté de la planète. Objet culte, il est devenu un symbole de rébellion et une pièce d'histoire. **En étant partenaire de cette exposition, Refashion a souhaité faire découvrir les dessous de la production du jean et les moyens de la rendre plus écoresponsable.**

## Le Triathlon de la mode

Refashion a été partenaire du Triathlon de la mode éthique, un grand concours autour de la mode, du sport, de l'éducation et du recyclage. Entre 2021 et 2024, plusieurs étapes sont prévues, avec comme point d'orgue les jeux Olympiques de juillet 2024. Le lundi 8 novembre dernier, l'éco-organisme expliquait devant quelque 400 étudiants son rôle au sein de la Filière Textile, ainsi que sa vision de l'économie circulaire grâce à l'éco-conception. **La sensibilisation étant un levier indispensable pour la prise de conscience de l'importance d'une économie plus circulaire.**

## Paris Good Fashion

En étant partenaire de Paris Good Fashion, Refashion s'engage auprès de nombreux acteurs de la mode à promouvoir une mode plus responsable et respectueuse de l'environnement d'ici les jeux Olympiques de 2024.

# L'éco-organisme et le digital

Grâce à son portail digital unique qui réunit quatre sites internet (Refashion pro, Refashion citoyen, la plateforme Eco design et Recycle) et ses réseaux sociaux, Refashion poursuit son objectif d'information et de sensibilisation aux changements de comportements de tous les publics. Les résultats d'une année riche en communication.

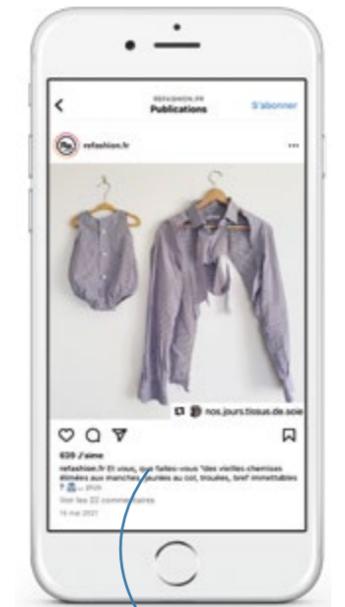


Une cible jeune sur Instagram : 50 % des abonnés ont moins de 34 ans



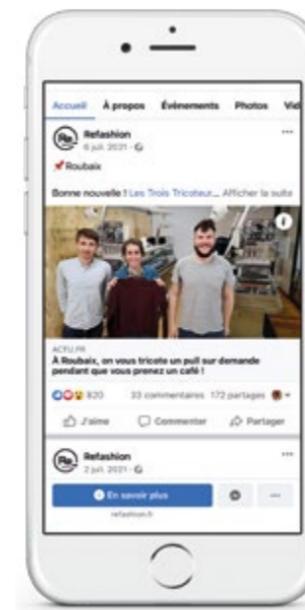
**Meilleur post FB :** par Les Trois Tricoteurs, l'un des lauréats des Trophées de la Mode circulaire, avec 821 likes et 29 000 personnes touchées.

[facebook.com/refashion.fr/posts/3743438995882082](https://facebook.com/refashion.fr/posts/3743438995882082)

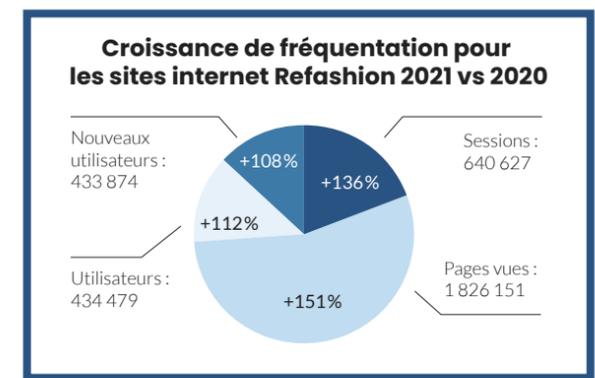


**Meilleur post IG :** un exemple de réutilisation d'une vieille chemise transformée en grenouillère pour bébé, avec 640 likes et 13 600 personnes touchées.

[instagram.com/p/CO2XJRnldJ/?utm\\_medium=copy\\_link](https://instagram.com/p/CO2XJRnldJ/?utm_medium=copy_link)



**En 2021, Refashion lance ses sites en anglais** pour une accessibilité à tous ses points de contact et parties prenantes.



Source : Google Analytics.

POUR UNE FILIÈRE 100 % CIRCULAIRE

REFASHION

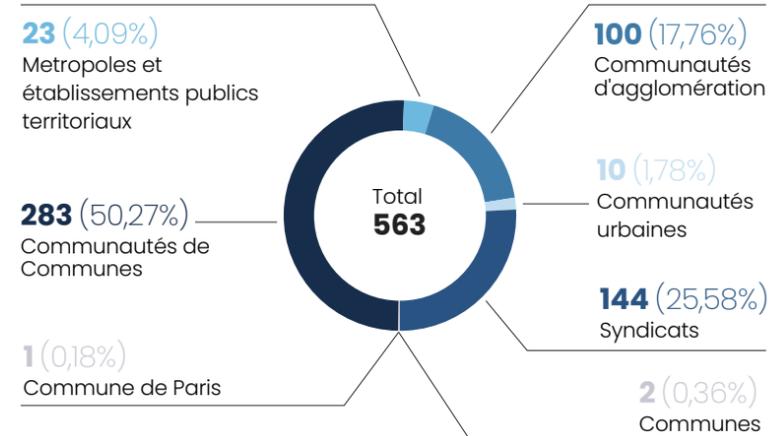
# Annexes

## Les collectivités et le maillage territorial en chiffres

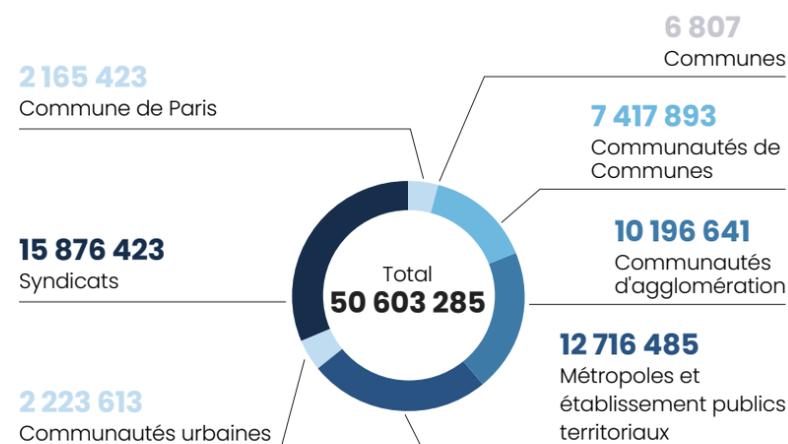
### Les collectivités engagées dans la filière en 2021

En 2021, 563 collectivités se sont engagées aux côtés de Refashion pour animer la filière de valorisation des textiles usagés sur les territoires. Grâce au conventionnement qu'elles ont contracté avec l'éco-organisme, 283 d'entre elles ont pu être soutenues au titre des actions de communication qu'elles ont menées sur la sensibilisation des citoyens.

#### Typologie des collectivités engagées



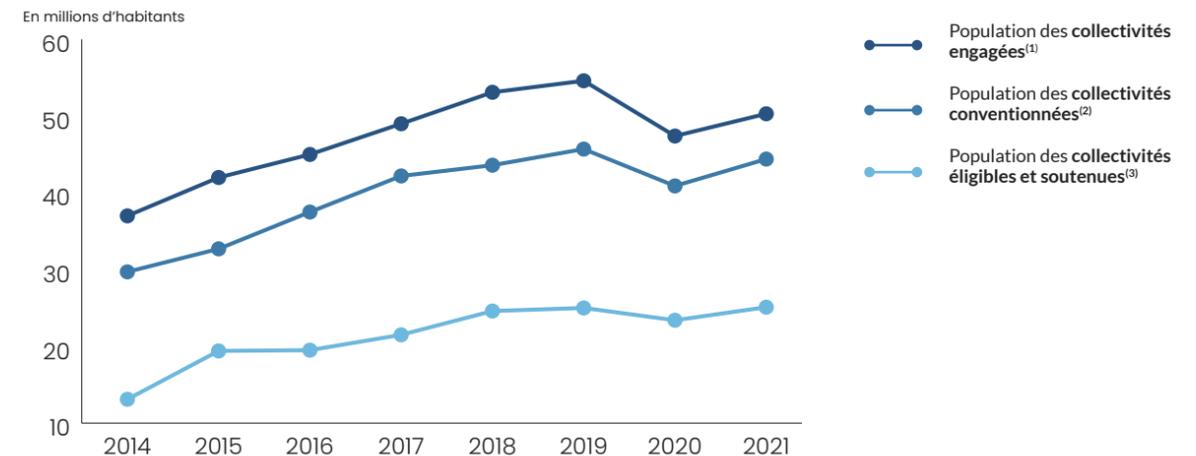
#### Population couverte par typologie de collectivités engagées



Les collectivités engagées dans la Filière Textile couvrent une population de plus de 50 millions d'habitants.

### Evolution de l'engagement des collectivités

(Population concernée en millions)



Sur les 563 collectivités engagées auprès de Refashion, seules 499 sont conventionnées en 2021.

Parmi celles-ci, 283 ont bénéficié d'un soutien financier de Refashion pour les actions de sensibilisation menées auprès des citoyens, qui représentent plus de 23 millions d'habitants.

Les 216 collectivités conventionnées restantes ne se sont pas manifestées auprès de l'éco-organisme.

#### Pour mieux comprendre...

**(1) Collectivité engagée :** c'est une collectivité inscrite auprès de Refashion ayant accès aux données de la filière sur son territoire et aux kits de communication.

**(2) Collectivité conventionnée :** c'est une collectivité qui a signé une convention avec Refashion et peut ainsi bénéficier, sous conditions, d'un soutien à la communication de 0,10€/habitant.

**(3) Collectivité soutenue :** c'est une collectivité qui bénéficie d'un soutien à la communication au titre des actions de communication qu'elle a menées en année N-1.

### Soutiens financiers en M€

Le montant des soutiens versés en 2021 au titre des actions de communication menées en 2020 s'élève à 2,5 M€ (vs 2,3 M€ versés en 2020 pour les actions menées en 2019).

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montant des soutiens (M€)	1,3	1,9	2,0	2,2	2,3	2,5	2,3	2,5

## La collecte et le tri dans les régions françaises en 2021

**Ratio moyen hab/PAV : 1494**

**Nombre de Points d'Apport Volontaire (PAV) en 2021 : 44 829**

**Collecte moyenne en kg/hab/an : 3,6**

Sur les 19 régions françaises, 6 ont atteint ou presque l'objectif de collecte de 4,6 kg/hab/an, fixé dans le cahier des charges des pouvoirs publics.

- 4,5 kg collectés/hab et plus
- De 3,1 et 4,4 kg collectés/hab
- Moins de 3 kg collectés/hab

**Normandie**  
COLLECTE EN T : 15 700  
RATIO HAB/PAV : 1 380  
RATIO KG/HAB : 4,7  
TRI EN T : 6 126

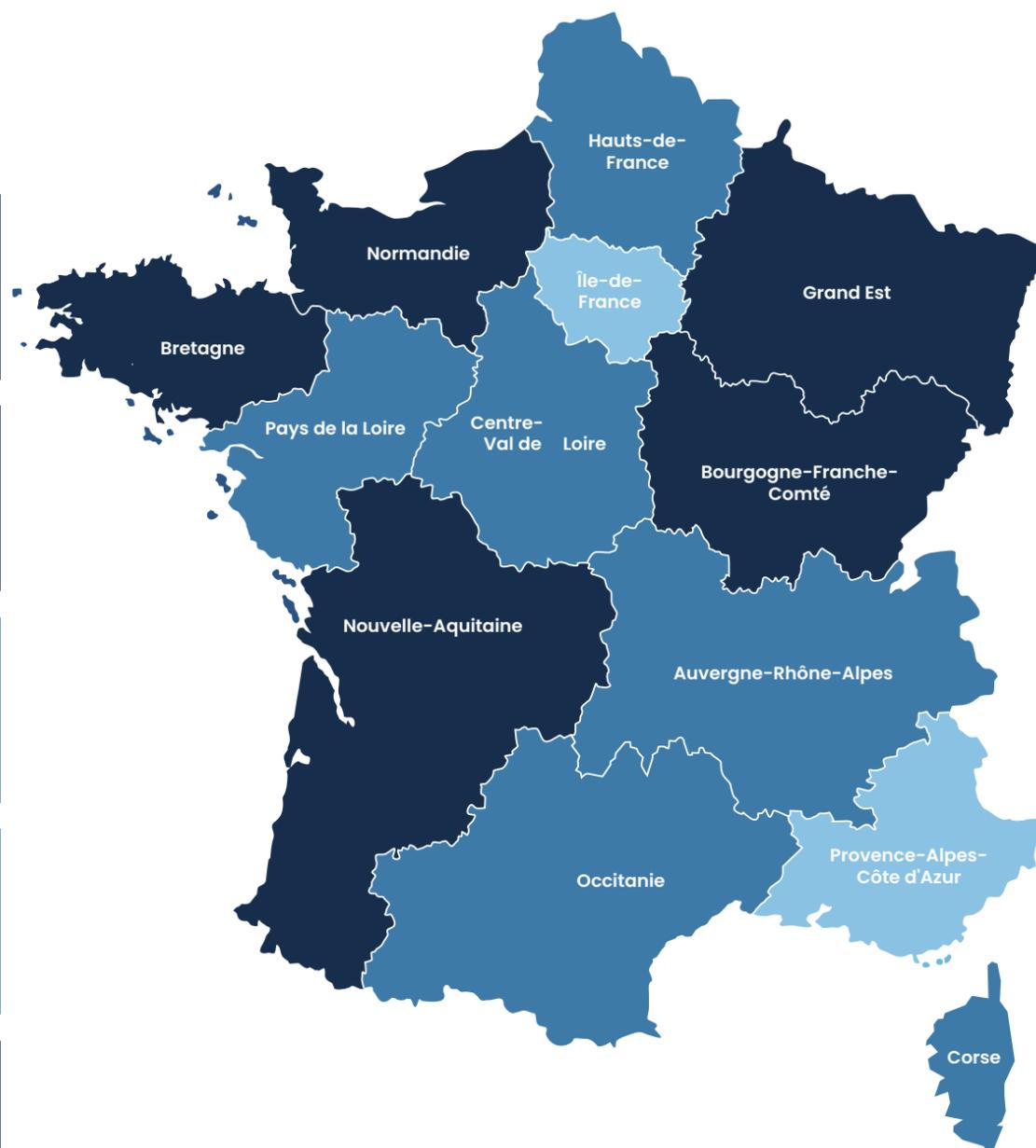
**Bretagne**  
COLLECTE EN T : 15 898  
RATIO HAB/PAV : 1 523  
RATIO KG/HAB : 4,7  
TRI EN T : 11 212

**Pays de la Loire**  
COLLECTE EN T : 16 013  
RATIO HAB/PAV : 1 418  
RATIO KG/HAB : 4,2  
TRI EN T : 4 882

**Centre-Val de Loire**  
COLLECTE EN T : 10 557  
RATIO HAB/PAV : 1 386  
RATIO KG/HAB : 4,1  
TRI EN T : 5 630

**Nouvelle-Aquitaine**  
COLLECTE EN T : 26 765  
RATIO HAB/PAV : 1 112  
RATIO KG/HAB : 4,5  
TRI EN T : 12 410

**Occitanie**  
COLLECTE EN T : 21 786  
RATIO HAB/PAV : 1 094  
RATIO KG/HAB : 3,7  
TRI EN T : 13 190



### TERRITOIRES D'OUTRE-MER



**Hauts-de-France**  
COLLECTE EN T : 26 048  
RATIO HAB/PAV : 1 461  
RATIO KG/HAB : 4,3  
TRI EN T : 48 080

**Île-de-France**  
COLLECTE EN T : 24 526  
RATIO HAB/PAV : 2 753  
RATIO KG/HAB : 2  
TRI EN T : 7 499

**Grand Est**  
COLLECTE EN T : 25 189  
RATIO HAB/PAV : 1 031  
RATIO KG/HAB : 4,5  
TRI EN T : 20 624

**Bourgogne-Franche-Comté**  
COLLECTE EN T : 14 130  
RATIO HAB/PAV : 1 274  
RATIO KG/HAB : 5  
TRI EN T : 8 796

**Auvergne-Rhône-Alpes**  
COLLECTE EN T : 31 202  
RATIO HAB/PAV : 1 505  
RATIO KG/HAB : 3,9  
TRI EN T : 11 687

**Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
COLLECTE EN T : 13 072  
RATIO HAB/PAV : 1 804  
RATIO KG/HAB : 2,6  
TRI EN T : 8 785

**Corse**  
COLLECTE EN T : 1 185  
RATIO HAB/PAV : 1 407  
RATIO KG/HAB : 3,5  
TRI EN T : 0

**Guadeloupe**  
COLLECTE EN T : 0  
RATIO HAB/PAV : 0  
RATIO KG/HAB : 0  
TRI EN T : 0

**Mayotte**  
COLLECTE EN T : 0  
RATIO HAB/PAV : 256 518  
RATIO KG/HAB : 0  
TRI EN T : 0

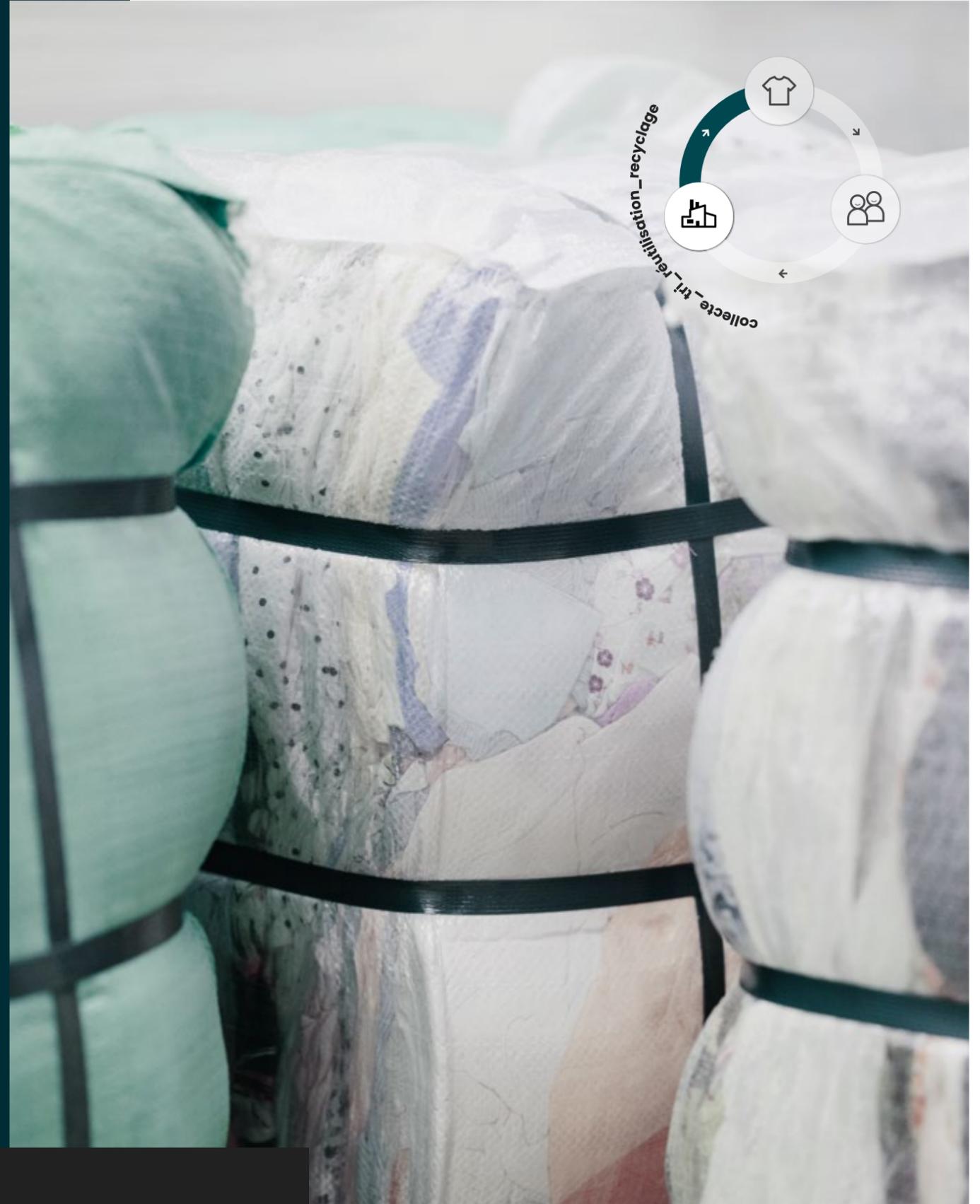
**Saint-Pierre-et-Miquelon**  
COLLECTE EN T : 31  
RATIO HAB/PAV : 1 494  
RATIO KG/HAB : 5,3  
TRI EN T : 0

**Martinique**  
COLLECTE EN T : 440  
RATIO HAB/PAV : 5 360  
RATIO KG/HAB : 1,2  
TRI EN T : 0

**La Réunion**  
COLLECTE EN T : 1 873  
RATIO HAB/PAV : 4 978  
RATIO KG/HAB : 2,2  
TRI EN T : 0

**Guyane**  
COLLECTE EN T : 33  
RATIO HAB/PAV : 40 240  
RATIO KG/HAB : 0,1  
TRI EN T : 0

# Ré- générer les matières

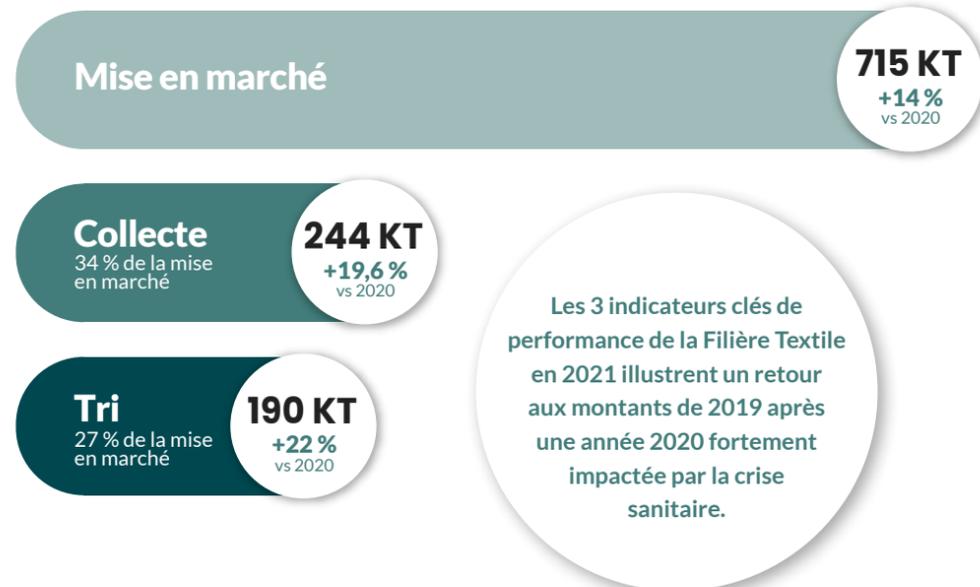


# Ré\_générer les matières



Pour accélérer le développement d'une industrie du recyclage opérationnelle, compétitive en France et en Europe, l'éco-organisme soutient la Filière Textile via plusieurs **dispositifs majeurs** : les groupes de travail « non-tissés automobile » et « composites » ; le Comité TPM ; la Bibliothèque des Matières Textiles ; le Challenge Innovation, avec un format inédit cette année, et surtout la plateforme Recycle de Refashion qui permet aux industriels de trouver et d'intégrer des matières issues des textiles et chaussures usagés non-réutilisables dans leur processus de production.

REFASHION



## La collecte 1<sup>re</sup> étape de la deuxième vie des vêtements, chaussures et linge de maison

La collecte est une étape incontournable de la régénération des déchets. C'est un des trois indicateurs de la performance de la Filière Textile, avec le tri et la valorisation.

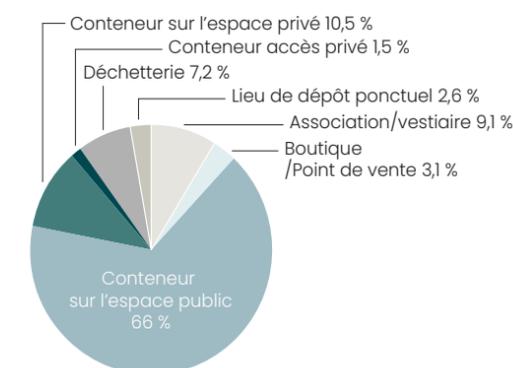
Le volume global des déchets collectés en 2021 augmente de 40000 tonnes par rapport à 2020, année de crise sanitaire, et signe un début de reprise d'activité de la Filière Textile. Ainsi, la collecte retrouve un niveau sensiblement proche de celui de 2019 (244 kt en 2021 vs 248 kt en 2019).

Augmenter la collecte reste nécessaire pour atteindre l'objectif cible fixé au cahier des charges d'agrément de l'éco-organisme (50% de collecte par rapport aux tonnages mis en marché). Néanmoins, est-il prioritaire d'augmenter la collecte si la filière ne dispose pas pour l'instant de solutions industrielles de recyclage des textiles non-réutilisables? La crise sanitaire a démontré que, dès que les marchés à l'export ne fonctionnent plus, la collecte et le tri s'arrêtent mécaniquement. Refashion est convaincu qu'il est nécessaire de **concentrer les efforts et les ressources sur l'industrialisation du recyclage des textiles usagés non-réutilisables**, en étape préliminaire à une augmentation de la collecte.

### Ce qu'il faut retenir de 2021 :

- 244 448 tonnes collectées, soit un taux moyen de 3,6 kg/habitant/an proche de 2019 (3,7 kg/habitant/an).
- 44 829 Points d'Apport Volontaire vs 44 633 en 2020

### Répartition des Points d'Apport Volontaire (PAV) en France



Le conteneur sur l'espace public reste très largement majoritaire (soit 66% du nombre de PAV). On observe une certaine stabilité dans la répartition des typologies de PAV.

Il existe 408 Détenteurs de Points d'Apport Volontaire (DPAV), vs 376 en 2020. On observe une hausse du nombre de DPAV de 8,5%, liée à un renforcement des mesures de traçabilité des tonnages triés. Cette hausse confirme la nécessité pour les DPAV d'être identifiés auprès de Refashion. Les acteurs de la collecte ont des profils variés : il peut s'agir d'entreprises commerciales, privées, ou d'associations. Certaines structures gèrent plusieurs centaines d'adresses, d'autres n'en détiennent qu'une. Certains détenteurs gèrent l'activité de tri en plus de la collecte, d'autres revendent les gisements collectés. Cette disparité des DPAV offre un bon maillage territorial national avec 1 point d'apport volontaire pour 1494 habitants. Il reste néanmoins des territoires à optimiser, comme les zones à très forte ou très faible densité.

Le rendement moyen par PAV est de 5,4 tonnes/an.

En 2021, on retrouve la même performance qu'en 2019, après une année 2020 impactée par la crise sanitaire.

POUR UNE FILIÈRE 100% CIRCULAIRE

# Le tri

## Enjeu : maximiser le tri des vêtements pour la réutilisation et le tri matière pour le recyclage

Après la collecte et avant le traitement, l'étape de tri est l'aiguillage indispensable permettant aux déchets textiles et chaussures collectés d'être valorisés. Les opérateurs de tri séparent les textiles et chaussures réutilisables, et a priori rentables grâce à la revente en produits d'occasion, des textiles et chaussures non-réutilisables, qui seront transformés en nouvelles matières premières, plus coûteuses à préparer.

L'année 2021, post-crise sanitaire, a été marquée par plusieurs facteurs : après la baisse de 2020, les volumes triés reviennent presque au niveau de 2019 ; le soutien financier a été renforcé avec la différenciation du barème par type de catégorie triée ; le bilan économique et environnemental du tri sur la période 2016-2019 a été établi et partagé.

### Ce qu'il faut retenir de l'activité :

**66 centres de tri conventionnés** (vs 64 en 2020) dont 51 en France et 15 ailleurs en Europe. L'évolution est liée au conventionnement de 4 nouveaux centres de tri (2 en France et 2 hors France) et à l'arrêt du tri de TLC d'origine France de 2 centres (l'un en France, l'autre hors France).

**190 kt triées** (vs 156 kt en 2020) : soit une croissance de près de 22 % par rapport à 2020, mais qui reste inférieure de 3 % par rapport au volume trié en 2019 (196 kt).

Enfin, comme chaque année, la différence de volume entre le total collecté par les détenteurs de PAV référencés et les opérateurs de tri conventionnés est importante, **puisqu'elle atteint 54 kt en 2021 (vs 48 kt en 2020).**

### Ce différentiel de tonnage entre collecte et tri a 3 origines :

1. Les tonnages adressés à des opérateurs de tri non conventionnés hors France (de 30 à 40 kt)
2. Les tonnages adressés directement en réemploi par le collecteur (de 10 à 20 kt)
3. Les tonnages directement mis en déchets ultimes (de 0 à 5 kt)

### Répartition des tonnages triés par catégorie d'opérateurs (France et Europe)

	Nb centres de tri	Tonnages triés	% du total trié
Le Relais	18	94 645	50 %
Opérateurs indépendants	15	26 588	14 %
Plateformes Emmaüs	8	20 464	11 %
Plateformes d'associations	10	17 225	9 %
Opérateurs hors France	15	31 626	16 %
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>190 548</b>	<b>100 %</b>

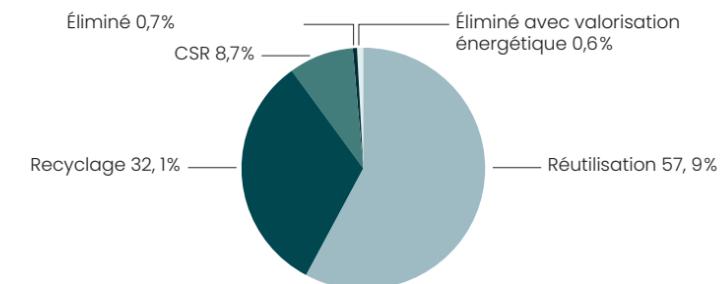
La part de marché relative en volume trié par catégorie d'acteurs est stable d'une année sur l'autre, notamment pour les centres de tri hors France qui représentent 16 % du total trié.

### La revalorisation du soutien financier au tri

En 2020, avait été mis en place, en concertation avec les représentants des opérateurs de tri, un soutien supplémentaire temporaire aux tonnages destinés au recyclage et au CSR (Combustible solide de récupération). Cette mesure a permis de verser entre 105 et 136 €/t triée soutenue par centre, en fonction des pourcentages de recyclage et CSR individuels. En 2021, Refashion a mené une concertation pour renforcer la différenciation du soutien financier selon la réalité de la destination des gisements triés, dont les résultats ont été formalisés par l'arrêté ministériel du 2 mars 2021, de la façon suivante :

- \_ Réutilisation : 80 €/t
- \_ Recyclage, CSR : 180 €/t
- \_ Valorisation énergétique : 20 €/t
- \_ Elimination : 0 €/t

### La répartition moyenne par catégorie de tri réalisé dans les 66 centres en France et hors France :



La réutilisation, c'est-à-dire la part des vêtements et chaussures destinés à la revente sur les marchés d'occasion en France et à l'export, **reste majoritaire**. Elle est en hausse à 57,9 % (vs 56,5 % en 2020, impact de la crise sanitaire) et revient au niveau de 2019 (57,8 %).

Le recyclage représente **32,1 %** (vs 33,3 % en 2020 et 33,5 % en 2019), en baisse de part relative depuis deux ans. Le tri en matières à effilocheur compte pour 23,1 % et reste stable par rapport à 2019, tandis que la production de chiffons à couper a 9 % baisse par rapport à 2019 (qui était à 10 %).

Le CSR (Combustible solide de récupération), procédé de production (broyage et densification d'un combustible alternatif pour les cimenteries), **est en baisse à 8,7 %** (vs 9,1 % en 2020) et en hausse par rapport à 2019 (7,9 %).

L'élimination (avec ou sans valorisation énergétique) se situe à **1,3 %**, soit en hausse de 0,2 point vs 2020 et 2019, ce qui correspond à 2 500 tonnes. On note également que seulement 0,7 % des textiles triés sont éliminés sans valorisation énergétique.

Ces résultats globaux masquent des situations très variables de dispersion des taux par centre de tri.

En effet, les taux de réutilisation, dont ceux de 1<sup>er</sup> choix et ceux de recyclage + CSR, ainsi que les différentes formes d'élimination présentent tous une forte dispersion liée à la capacité de tri du centre.

Il est à noter que, plus la capacité de tri est élevée, plus la dispersion se resserre, tout en restant malgré cela très importante, comme l'illustre le tableau suivant :

### Parts relatives des principaux débouchés du tri en 4 classes de capacité de tri représentant chacune 25% du tonnage total trié en 2021 :

Capacité de tri annuelle	Moins de 2500 tonnes	De 2500 à 3999 tonnes	De 4000 à 5999 tonnes	Plus de 6000 tonnes
<b>Nombre de centres de tri concernés</b>	<b>37</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>5</b>
Réutilisation	de 17 % à 79 %	de 47 % à 70 %	de 45 % à 67 %	de 47 % à 61 %
DONT : 1 <sup>er</sup> choix	de 0 % à 17 %	de 1 % à 8 %	de 2 % à 9 %	de 2 % à 6 %
Recyclage + CSR	de 21 % à 82 %	de 30 % à 53 %	de 38 % à 53 %	de 39 % à 53 %
Elimination (avec ou sans valorisation d'énergie)	de 0 % à 8 %	de 0 % à 7 %	de 0 % à 2,2 %	de 0 % à 1,3 %

### Les travaux du Comité Observatoire

En 2021, à partir des données économiques fournies par les centres de tri sur la période 2016 à 2019, les cabinets RDC Environment & KPMG ont établi et partagé en Comité Observatoire l'actualisation du coût net du tri et celle de l'impact environnemental de la collecte et du tri des TLC usagés. Les travaux, qui se poursuivent actuellement pour les données 2020 et 2021, permettront d'adapter l'évolution des barèmes des soutiens.

# La réutilisation Le choix prioritaire pour les textiles et chaussures usagés

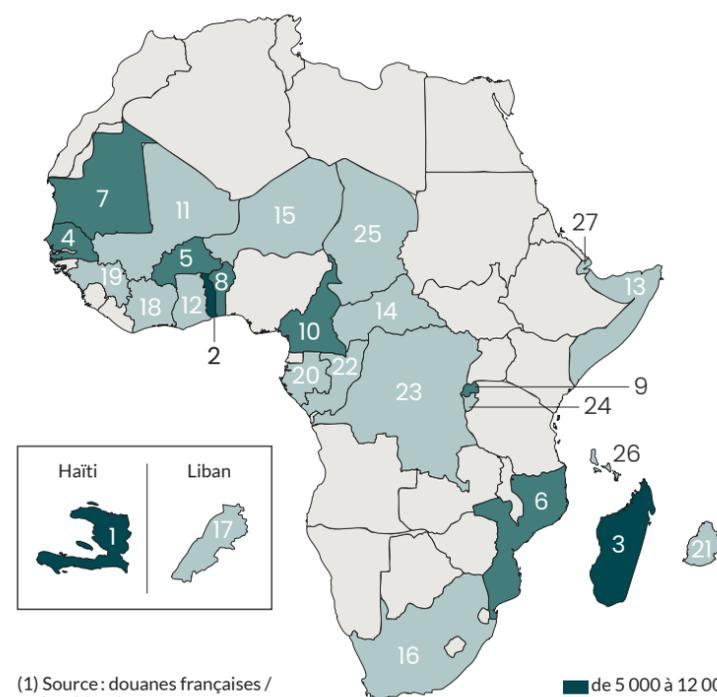
**La majorité des textiles collectés et triés se destinent à la réutilisation : ils sont revendus sur les marchés du vêtement d'occasion, qu'il s'agisse de points de vente associatifs ou de friperies, en France ou à l'étranger. Dans la hiérarchie des modes de traitement des déchets, la réutilisation est à privilégier du fait de son empreinte environnementale réduite.**

En 2021, la réutilisation représente 57,9 % des tonnages triés par les opérateurs conventionnés, un pourcentage proche de 2019 (avant la crise sanitaire). Néanmoins, le taux de réutilisation est sur une tendance baissière (64 % en 2014 vs 57,9 % en 2021). En effet, on constate depuis plusieurs années des évolutions majeures dans la Filière Textile : la mise en marché de produits à plus faible durabilité ; le développement de multiples solutions de revente/troc/reprise à destination des consommateurs et, enfin, l'augmentation des tonnages collectés. La combinaison de ces trois tendances fait qu'un plus grand nombre de vêtements, chaussures et linge de maison collectés sont dans un état d'usure qui les rend inaptes à la réutilisation. Cela va nécessiter de trouver un nouveau modèle d'équilibre de valorisation, qui intégrera plus de recyclage dans les années à venir.

## Zoom sur le devenir des textiles triés pour la réutilisation

L'Afrique est le premier continent destinataire des exportations directes de textiles et chaussures réutilisables collectés en France (hors Haïti). En 2021, le tonnage total s'élève à 60 000 tonnes, soit 37 % du total exporté dans cette codification douanière (code « friperie »).

### Pays destinataires (1)



	Pays destinataires (1)	En tonnes
1	Haïti	11 090
2	Togo	7 155
3	Madagascar	5 480
4	Sénégal	4 166
5	Burkina-Faso	4 136
6	Mozambique	2 465
7	Mauritanie	2 096
8	Bénin	1 669
9	Rwanda	1 379
10	Cameroun	1 280
11	Mali	538
12	Ghana	510
13	Somalie	424
14	République Centre-Afrique	363
15	Niger	359
16	Afrique du Sud	351
17	Liban	333
18	Côte d'Ivoire	329
19	Guinée	317
20	Gabon	232
21	Maurice	204
22	Congo	198
23	République démocratique du Congo	160
24	Burundi	153
25	Tchad	148
26	Comores	121
27	Djibouti	52

(1) Source : douanes françaises / code « friperie ».

# Le recyclage Vers une industrie 100 % circulaire

**L'accélération de l'industrialisation du recyclage des textiles et chaussures non-réutilisables est l'enjeu majeur des années à venir. Refashion soutient financièrement des projets innovants et accompagne les acteurs qui œuvrent pour une Filière Textile 100 % circulaire en France et en Europe.**

## Recycler, c'est quoi exactement ?

Le processus du recyclage consiste à transformer les textiles et chaussures non-réutilisables en nouvelles ressources (chiffons, géotextiles, fibres, non-tissés, plastiques composites...). Il offre par conséquent de multiples débouchés en « boucle fermée » - appliqués à la Filière Textile -, mais aussi et surtout en « boucle ouverte », par exemple dans le bâtiment, l'automobile ou la plasturgie. L'occasion d'utiliser une matière déjà disponible et d'économiser ainsi des ressources naturelles.

Pour accélérer le développement de solutions industrielles de recyclage, l'éco-organisme continue à soutenir la Filière Textile via plusieurs dispositifs majeurs :

- \_ Les groupes de travail non-tissés et composites
- \_ Le Comité TPM
- \_ La plateforme Recycle de Refashion
- \_ La Bibliothèque des Matières Textiles
- \_ Le Challenge Innovation x SoScience

## Les groupes de travail non-tissés et composites

Depuis 2020, Refashion finance deux groupes de travail sur deux segments prioritaires : les non-tissés pour l'automobile et les composites. Pilotés par des experts, ces groupes ont défini des procédés pour aboutir à des expérimentations de tri et de préparation matières.

### Les non-tissés automobile

Le groupe de travail, qui existe depuis 2019, a mis au point **trois échantillons de feutres non-tissés à haute performance acoustique** pouvant être utilisés dans différentes parties d'une voiture. Ces trois produits ont été l'objet de cahiers des charges pour des expérimentations menées dans le cadre du Comité Tri et Préparation des Matières (TPM) en 2022.

### Les composites

Le groupe de travail composites a finalisé la réalisation de **prototypes de composites destinés à l'industrie du sport et du loisir**. Malgré des essais concluants sur différents procédés de fabrication, aucun transformateur n'a souhaité faire de cahier des charges pour l'instant.

## Le Comité TPM (1)

Composé d'acteurs référencés sur la plateforme Recycle de Refashion, ce comité a pour objectif d'améliorer le tri et la préparation des matières en vue du recyclage industriel des textiles et chaussures non-réutilisables vers de nouvelles matières performantes. Pour cela, il est nécessaire de massifier les gisements.

Des cahiers des charges sont proposés par les transformateurs des matières aux opérateurs de tri et aux entreprises de préparation des matières. **Les expérimentations tri et préparation des matières auront lieu durant l'année 2022.**

(1) TPM: Tri et Préparation des Matières



New

# Lancement de RECYCLE de Refashion Première plateforme digitale de mise en relation des acteurs du recyclage des textiles et chaussures

Dans le cadre de sa mission d'accélération du recyclage des textiles et chaussures, Refashion innove avec sa plateforme Recycle qui répond à un enjeu de taille : bâtir des ponts entre les entreprises proposant des matières et les industriels qui les intégreront dans leurs processus de production.

## Pour qui, pour quoi ? « Une vocation interindustries »

A destination principalement des opérateurs de tri et des transformateurs des matières, la plateforme digitale Recycle de Refashion ne s'adresse pas uniquement aux acteurs de la Filière Textile en « boucle fermée », mais également à toutes les industries en « boucle ouverte » : la plasturgie, le bâtiment, l'automobile. C'est la particularité de cet outil unique à l'échelle européenne.

« La valorisation des déchets de la Filière Textile à l'échelle industrielle n'est possible qu'en élargissant les débouchés à d'autres industries que le textile »

Alain Claudot,  
(Directeur Général de Refashion 2009 - 2021)

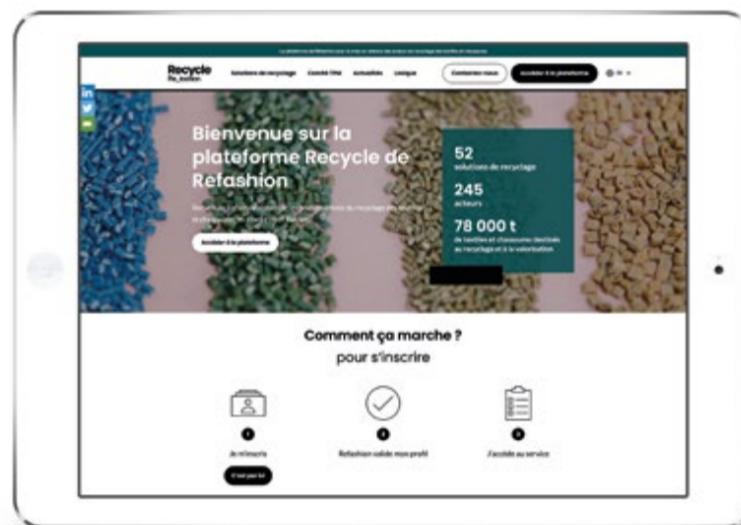
## La genèse du projet

Refashion a constitué un groupe de 30 experts européens appartenant à cette diversité de secteurs industriels, en France comme aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie, en Belgique ou en Espagne, afin de déterminer – en français et en anglais – les filtres de tri, les contenus, les définitions des solutions de recyclage et les parcours utilisateurs.

Refashion s'est associé à la société iNex Circular, spécialiste de la mise en relation digitale entre acteurs dans le monde de l'énergie et du recyclage des déchets. Leur technologie robuste est validée par des leaders du marché en France et en Europe.

## La plateforme en chiffres

Recycle de Refashion recense 245 acteurs, dont 75 % sont français et 25 % européens. Parmi eux, on retrouve 40 % de fournisseurs de matières textiles et chaussures et 60 % de transformateurs proposant des produits semi-finis à destination des industries du textile, de la plasturgie, des transports, du BTP, ou encore du sport.



New

# La Bibliothèque des Matières Textiles Refashion Comment améliorer la caractérisation des matières en vue d'une industrialisation du recyclage ?

Une des missions phares de l'éco-organisme est d'accompagner le développement des technologies de tri et de valorisation des textiles et chaussures usagés issus de la consommation des ménages en France.

La mise au point de technologies de tri et de reconnaissance optique des matières textiles a été identifiée comme un levier essentiel pour le développement des solutions de recyclage. Ces technologies nécessitent cependant une base de données conséquente, étalonnée à partir d'une grande diversité d'échantillons de matières textiles, de compositions connues et certifiées.

- ✓ 25 catégories de compositions matières
- ✓ 20 échantillons par catégorie
- ✓ 409 pièces de matières textiles

En effet, les textiles sont constitués de nombreuses compositions matières (coton, polyester, laine...). Or le tri matière exclusivement manuel (toucher, étiquettes) n'en permet pas une identification rapide et fiable. L'industrie du recyclage se heurte donc à la problématique de caractérisation des matières.

Pour cette raison, Refashion a décidé en 2021 de proposer un socle commun en créant une Bibliothèque de références des Matières Textiles. C'est un élément clé pour l'étalonnage et l'optimisation des systèmes de

caractérisation automatisée des textiles, qui contribue à l'accélération du développement du tri matière des textiles en vue de leur recyclage.

## La Bibliothèque des Matières Textiles, mode d'emploi

On y trouve 409 échantillons de matières textiles représentatifs du marché du textile.

La composition de chaque échantillon a été certifiée par deux laboratoires spécialisés compétents : Celabor et Intertek.

Cette bibliothèque permet aux fournisseurs des technologies de reconnaissance des matières textiles de paramétrer et d'optimiser leurs systèmes.

En 2021, Refashion tient son rôle de « facilitateur » en mettant à disposition 10 exemplaires de sa Bibliothèque de références des Matières Textiles.

# Challenge Innovation

## La 12<sup>e</sup> édition fait peau neuve

**Pour l'édition 2021, le Challenge Innovation de Refashion a fait l'objet d'un format exceptionnel. Mené en partenariat avec SoScience, il a fait émerger des solutions nouvelles et collaboratives répondant à la problématique suivante : « Comment produire des matières à haute performance environnementale issues des textiles et chaussures usagés non-réutilisables qui répondent aux besoins des marchés en termes fonctionnels et économiques? »**

Pour cette édition, contrairement à l'édition 2020, les solutions attendues n'avaient pas de plancher de niveau de maturité technologique (TRL), sinon un premier travail de recherche engagé.

**SoScience, spécialiste des programmes collaboratifs de recherche et d'innovation responsable**, a appliqué pour cette édition du Challenge Innovation sa méthodologie « The Future Of » dans un programme dédié intitulé : « The Future Of Textiles & Footwear Recycling ».

### Déroulement de l'appel à candidatures et chiffres clés

Ouvert d'octobre à décembre 2021, l'appel à candidatures international a été diffusé auprès de 310 experts. 110 entreprises issues de 25 pays ont manifesté leur intérêt.

**34 candidatures ont été sélectionnées par le Jury du Challenge Innovation 2021** pour participer aux journées de rencontres partenariales, point d'orgue du programme « The Future Of ».

Ces deux demi-journées, organisées en février 2022, ont réuni 50 participants et favorisé l'émergence de 13 projets collaboratifs.

**8 dossiers ont été finalisés et soumis début mars au Jury du Challenge Innovation 2021.**

A l'issue du processus de sélection, le jury a recommandé au Conseil d'administration de Refashion de soutenir **5 projets finalistes pour un montant total de 622 000 €.**



### Retour sur les règles du Challenge Innovation

Ouvert à tous pour une solution à implanter en France ou en Europe, **le Challenge Innovation est doté d'un budget de 500 000 € minimum par an**, sans prise de participation ni redevance. Cet appel à projets vise à la fois à développer des solutions industrielles et commerciales innovantes optimisant le recyclage des textiles et chaussures usagés non-réutilisables issus de la consommation des ménages en France, mais également à accélérer le développement d'une industrie plus circulaire en synergie avec d'autres secteurs (bâtiment, automobile, etc.).

**Depuis 2010, l'éco-organisme a ainsi engagé plus de 5,6 millions d'euros pour cofinancer 60 projets ambitieux d'optimisation du recyclage des textiles et chaussures usagés non-réutilisables** sélectionnés par le Jury du Challenge Innovation. Cette instance collaborative est composée d'une vingtaine d'experts issus du Comité Scientifique de Refashion qui accompagnent également l'éco-organisme dans le suivi des projets soutenus. Refashion les remercie vivement pour leur engagement à ses côtés.

### Les 5 projets lauréats du Challenge Innovation 2021

#### 1. TISSIUM INDUSTRIE

Fondée en 2015, la société Maximum dessine et produit du mobilier à partir de déchets industriels. Déjà lauréat en 2018, Maximum a développé un **matériau composite rigide, le TISSIUM, entièrement constitué de déchets (fibres textiles recyclées et liant thermodurcissable recyclé)**. En 2022, la SAS Tissium est créée pour porter le développement d'un démonstrateur industriel de 1 300 m<sup>2</sup> situé à Ivry-sur-Seine. L'objectif est de produire du TISSIUM sous forme de panneaux usinables destinés au marché de l'ameublement et de l'aménagement. Son partenariat avec Gebetex permettra un approvisionnement durable en gisement de textiles ménagers usagés non-réutilisables et une adaptation du tri aux besoins du projet.



#### 2. REVIVAL

Située dans les Hauts-de-France, la société REVIVAL by impacte.capital a l'ambition d'être **la première plateforme industrielle de recyclage des chaussures en France**. Elle est partenaire de Bouyer Leroux, fabricant de composants de construction qui cherche des matériaux recyclés en alternative aux matériaux pétro-sourcés. Le projet REVIVAL est de créer un démonstrateur d'utilisation de l'EVA (polymère élastomère) issu du recyclage des semelles de sneakers pour des applications de sous-couche de parquet pour l'habitat.

#### 3. MISTERY

Le projet collaboratif MISTERY (Multispectral Optical Sensors for TEXTiles RecYcling), porté par le CEA YSPOT dans le cadre de l'IRT Nanoelec, vise à **prototyper l'utilisation de capteurs optiques multispectraux pour la caractérisation des textiles ménagers usagés**. Les tests en conditions industrielles seront effectués grâce au soutien de Boer Group Recycling Solutions dans le centre de tri Gebetex. Les deux autres partenaires du projet sont Aalto University, qui apporte son expertise dans l'utilisation des capteurs optiques pour le tri des textiles, et Horiba Scientific, spécialiste dans la production de technologies d'analyse et de mesure.

#### 4. GREENCOSE

INDUO est une jeune entreprise franco-britannique spécialisée dans les innovations textiles. INDUO a développé le **procédé de recyclage chimique GREENCOSE, permettant de recycler les textiles à base de coton en une fibre bi-composante pour le secteur de l'habillement**. Grâce au soutien de Refashion, le projet GREENCOSE accélère son développement en testant ce procédé innovant sur des gisements textiles usagés composés majoritairement de coton. La caractérisation des gisements appropriés sera définie directement en centres de tri, avec l'appui du Gemtex de l'ENSAIT et le CETI.

#### 5. AURAreFIL

Recyc'Elit est une jeune société ayant développé une **solution de dépolymérisation bas carbone des plastiques (PET)**. Elle s'est associée au pôle de compétitivité Techtera et à Grenoble-Alpes Métropole. Le projet AURAreFIL a pour ambition d'**adapter ce procédé de recyclage chimique pour transformer des textiles polyester (purs et en mélange) usagés non-réutilisables en fils polyester recyclés** dans la région Auvergne Rhône-Alpes. Techtera coordonnera ce projet visant à créer une véritable première filière locale autour de la production d'un fil polyester recyclé de haute qualité. Grenoble-Alpes Métropole fournira le gisement textile trié.

# Annexes

## La collecte, le tri et la valorisation en chiffres

PAV	2021	
Typologie	Nombre de PAV	% en nb PAV
Association/vestiaire	4 087	9,1%
Boutique/Point de vente	1 404	3,1%
Conteneur, dont:	34 951	78%
- Espace public	29 587	66%
- Espace privé	4 682	10,4%
- Espace privé non visible tout public	682	1,5%
Déchetterie	3 214	7,2%
Point de dépôt ponctuel <sup>(1)</sup>	1 173	2,6%
<b>Total</b>	<b>44 829</b>	<b>100%</b>

(1) Collecte temporaire sur une adresse de PAV.

### Les PAV en France

Au global, le nombre de Points d'Apport Volontaire (PAV) est assez stable par rapport à 2020 (44 829 en 2021 vs 44 633 en 2020).

Les adresses sont identifiées sur le site Refashion citoyen, avec une cartographie permettant une géolocalisation.

### Evolution du résultat du tri dans les centres en France

France	2019	2020	2021 <sup>(1)</sup>	2021 vs 2020
<b>Tonnage trié</b>	<b>159 820</b>	<b>129 263</b>	<b>158 922</b>	<b>23%</b>
1 <sup>er</sup> choix	5,5 %	5,4 %	5,6 %	0,2 pt
Autres choix	45,8 %	45,4 %	45,4 %	0 pt
Chaussures	6 %	5,8 %	6,9 %	1,1 pt
Réutilisation	57,3 %	56,6 %	57,9 %	1,3 pt
Effilochage	23,5 %	23,5 %	22,8 %	-0,7 pt
Chiffons	9,6 %	8,7 %	8,4 %	-0,3 pt
Recyclage	33,1 %	32,2 %	31,2 %	-1 pt
Valorisation en CRS <sup>(2)</sup>	8,8 %	10,3 %	10 %	-0,3 pt
<b>Valorisation matière &amp; CRS</b>	<b>99,2 %</b>	<b>99,1 %</b>	<b>99,1 %</b>	<b>0 pt</b>
Elimination	0,8 %	0,9 %	0,9 %	-
- Avec énergie	0,3 %	0,45 %	0,4 %	-0,05 pt
- Sans énergie	0,5 %	0,45 %	0,5 %	0,05 pt
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>-</b>

(1) Résultats avant audit. (2) Combustible solide de récupération.

### Flux export-import des textiles usagés en France

Exports <sup>(1)</sup>	Friperie	Chiffons	Total	Imports <sup>(1)</sup>	Friperie	Chiffons	Total
Tonnes 2021	162 900	20 699	<b>183 599</b>	Tonnes 2021	5 112	14 712	<b>19 824</b>
Tonnes 2019	162 202	13 892	<b>176 094</b>	Tonnes 2019	4 370	15 916	<b>20 286</b>
Evolution	0 %	49 %	<b>4 %</b>	Evolution	17 %	-8 %	<b>-2 %</b>
Prix à la tonne 2021	505 €	171 €	<b>468 €</b>	Prix à la tonne 2021	2 262 €	625 €	<b>1 263 €</b>
Prix à la tonne 2019	446 €	158 €	<b>423 €</b>	Prix à la tonne 2019	1 567 €	593 €	<b>803 €</b>
Evolution	13 %	8 %	<b>11 %</b>	Evolution	44 %	5 %	<b>57 %</b>

**80% des tonnages collectés sont exportés.** Les données des services douaniers constituent un indicateur complémentaire de l'évolution des marchés de la friperie (articles triés et non-triés destinés à la réutilisation) et de ceux des chiffons (triés et non-triés à destination du recyclage). Les volumes exportés d'articles à recycler (code « chiffons ») ont augmenté de 49 % vs 2019, alors que le volume à trier et trié pour réutilisation est stable (code « friperie »). A noter : la remontée sensible des prix sur les deux catégories. En parallèle, une part significative des mêmes articles sont importés en France, notamment des chiffons qui ont été coupés à l'étranger.

### Répartition des exportations des textiles et chaussures usagés par pays destinataire<sup>(1)</sup>

	2019	2021
Pakistan	12%	17%
Belgique	19%	16%
Tunisie	13%	13%
Inde	7%	8%
Pays-Bas	5%	7%
Haïti	3%	6%
Emirats arabes unis	10%	4%
Togo	6%	4%
Allemagne	2%	4%
Madagascar	4%	3%
Sénégal	3%	2%
Burkina Faso	2%	2%
Mozambique	1%	1%
Mauritanie	2%	1%
Autres pays d'Afrique	11,5%	12%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) Source : douanes françaises (codes « friperies » et « chiffons »).

Au total, les parts relatives par continent sont :

- \_ Afrique : 37 %
- \_ Europe : 30 %
- \_ Asie : 21 %
- \_ Amériques : 7 %
- \_ Proche et Moyen Orient : 5 %

Légende pour textiles et chaussures :

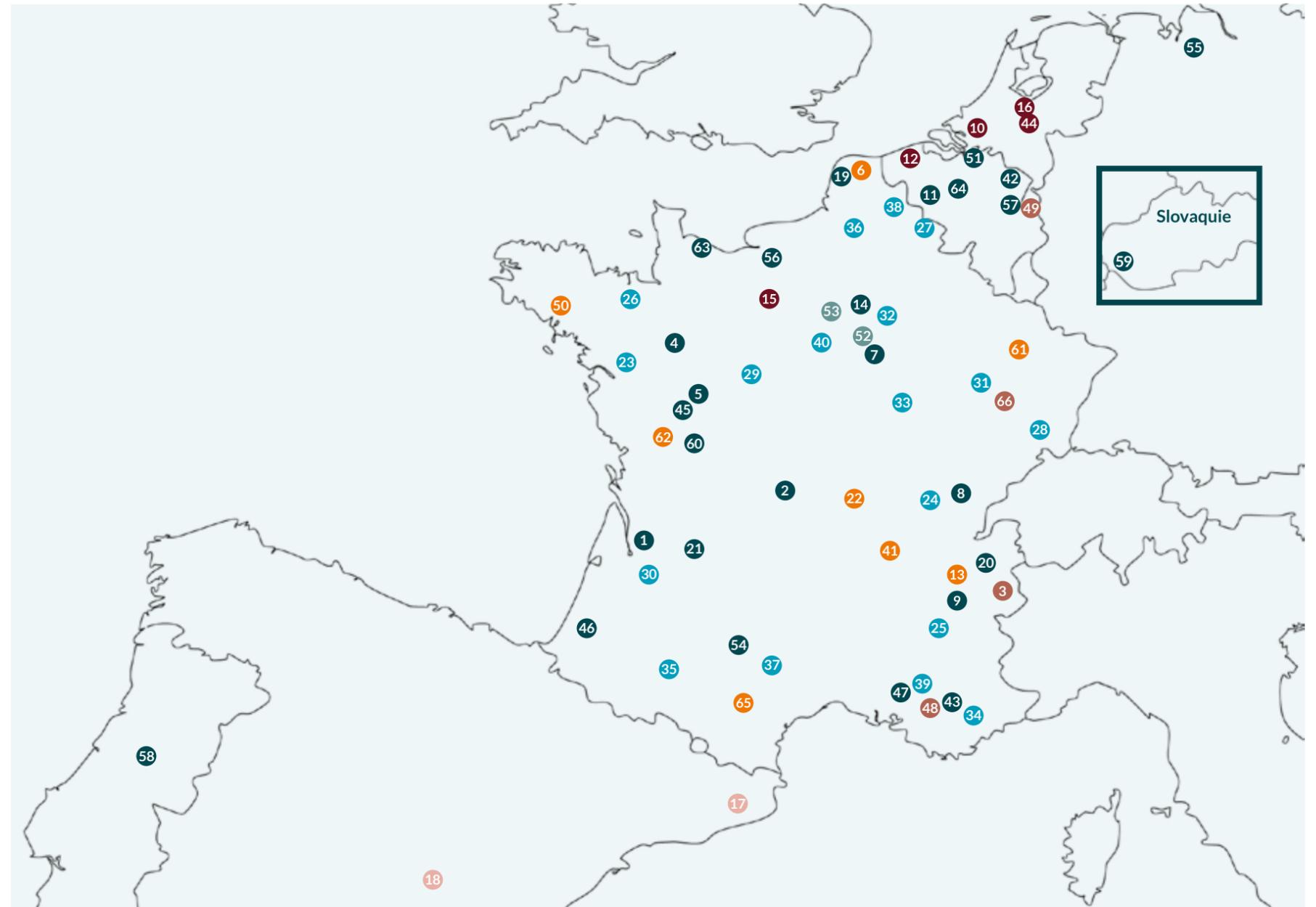
- Triés pour réutilisation et recyclage
- A trier et triés pour réutilisation
- Triés pour recyclage
- Triés pour réutilisation

## Les 66 opérateurs de tri conventionnés

- 1. Actifrip**  
33240 Saint-André de Cubzac, France
- 2. Agir**  
36000 Chateauroux, France
- 3. Alpes Tlc**  
73200 Gilly-Sur-Isère, France
- 4. Apivet**  
49100 Angers, France
- 5. Audacie**  
86100 Chatellerault, France
- 6. Audo-Tri**  
62500 Saint-Martin-Lezattinghem, France
- 7. Continental Frip**  
94420 Le Plessis-Trévis, France
- 8. CTFC**  
39230 Sellières, France
- 9. Eco Tri International**  
38260 La Frette, France
- 10. Euro Used Clothing**  
4761 Rk Zevenbergen, Pays-Bas
- 11. Eurofrip**  
9870 Zulte, Belgique
- 12. Evadam NV**  
08800 Roeselare, Belgique
- 13. Evira**  
38490 Saint-Andre-le-Gaz, France
- 14. Framimex**  
60400 Apilly, France
- 15. Gebetex Tri Normandie**  
27200 Vernon, France
- 16. Gebotex**  
3316 Bc Dordrecht, Pays-Bas
- 17. Humana Barcelone**  
08480 L'Ametlla del Valles, Espagne
- 18. Humana Madrid**  
28914 Leganes, Espagne
- 19. KFB Solidaire**  
62320 Saint-Léonard, France
- 20. La Fibre Savoyarde**  
74540 Saint-Félix, France
- 21. La Tresse**  
24400 Les Lèches, France
- 22. Le Lien**  
58240 Langeron, France
- 23. Le Relais Atlantique**  
44220 Couéron, France
- 24. Le Relais Bourgogne**  
71380 Saint-Marcel, France
- 25. Le Relais 42**  
42410 Pelussin, France
- 26. Le Relais Bretagne**  
35690 Acigne, France
- 27. Le Relais Cambresis**  
59292 Saint-Hilaire-lez-Cambrai, France
- 28. Le Relais Est**  
68270 Wittenheim, France
- 29. Le Relais Eure-et-Loir**  
28170 Favières, France
- 30. Le Relais Gironde**  
33300 Bordeaux, France
- 31. Le Relais Lorraine**  
54170 Allain, France
- 32. Le Relais Nord-Est Ile-de-France**  
02200 Ploisy, France
- 33. Le Relais NPDC - R10**  
10600 La Chapelle Saint-Luc, France
- 34. Le Relais NPDC - R13**  
13014 Marseille, France
- 35. Le Relais Npdc - R65**  
65500 Vic-en-Bigorre, France
- 36. Le Relais NPDC - R80**  
80830 L'Etoile, France
- 37. Le Relais NPDC - R81**  
81660 Bout-du-Pont-de-L'Ar, France
- 38. Le Relais NPDC - Bruay**  
62700 Bruay-la-Buissière, France
- 39. Le Relais Provence**  
84000 Avignon, France
- 40. Le Relais Val-de-Seine**  
78570 Chanteloup-les-Vignes, France
- 41. Le Tri d'Emma**  
42300 Villerest, France
- 42. Limbotex**  
3990 Peer, Belgique
- 43. Magreg**  
13015 Marseille, France
- 44. Marbo Recycling BV**  
4782 SM Moerdijk, Pays-Bas
- 45. Origin**  
86280 Saint-Benoit, France
- 46. Ouateco**  
40230 Saint-Geours-de-Maremne, France
- 47. Philtex & Recycling**  
30128 Garons, France
- 48. Provence TLC**  
13127 Vitrolles, France
- 49. Recytex Europe**  
4100 Seraing, Belgique
- 50. Retritex**  
56308 Pontivy Cedex, France
- 51. Rimatex BVBA**  
9100 Sint-Niklaas, Belgique
- 52. Société de distribution de vêtements (95)**  
95200 Sarcelles, France
- 53. Société de distribution de vêtements (60)**  
60430 Ponchon, France
- 54. Société de récupération de chiffons européens (SRCE)**  
81800 Rabastens, France
- 55. Soex Processing Germany GMBH**  
06766 Bitterfeld-Wolfen, Allemagne
- 56. Solidarité Textiles**  
76770 Le Houllme, France
- 57. Tertex**  
4040 Herstal, Belgique
- 58. Texamira**  
6270-554 Seia, Portugal
- 59. Textile House for Euro Trade**  
90301 Senec, Slovaquie
- 60. Tio Createx Sarl**  
86400 Saint-Saviol, France
- 61. Tri d'Union**  
57 60 Behren Les Forbach, France
- 62. Trio**  
79000 Niort, France
- 63. Tritex Normandie**  
14650 Carpiquet, France
- 64. Vanbreuze Productions Sa**  
9320 Erembodegem, Belgique
- 65. Vertex**  
09300 Lavelanet, France
- 66. Vosges TLC**  
88150 Capavenir, France

### CENTRES DE TRI AFFILIÉS AU MÊME GROUPE

Emmaüs  
Groupe Boer  
Groupe Humana  
Groupe SDV  
Indépendants  
Le Relais  
Synergies TLC



# Les indicateurs clés de performance de la filière

Depuis 2009, l'éco-organisme assure la mesure précise des indicateurs clés de la performance de la filière et de ses évolutions.

	AGRÉMENT 2014-2019		AGRÉMENT 2020-2022	
	2014	2019	2020	2021
<b>Entités adhérents (Entreprises et Fédérations)</b>	4 600	4 019	4 096	+ de 6 000
Nombre de contrats d'adhésion	1 650	1 519	1 580	4 351
Nombre de pièces mises en marché (milliard)	2,5	2,9	2,4	2,8
Tonnage correspondant estimé	600 000	648 000	624 187	715 290
<b>Montant des éco-contributions en M€</b>	<b>15,8</b>	<b>25,6</b>	<b>34,5</b>	<b>51,1</b>
Dont % de pièces éco-modulées	0,03 %	2,09 %	0,70 %	1,60 %
Contribution moyenne par pièce de TLC	0,0063€	0,0089€	0,0127€	0,0168€
Contribution en € / tonne mise en marché	26,3€	39,4€	60,00€	71,44€

<b>Sensibilisation au geste de tri des citoyens</b>	2014	2019	2020	2021
Nombre de collectivités inscrites (dont conventionnées)	870	679	535	563
Population couverte par les collectivités inscrites	37 252 749	54 647 067	47 370 914	50 603 285
Nombre de collectivités conventionnées	522	594	451	499
Nombre d'actions de communication déclarées Au titre de l'année n-1	996	960	858	802
Montant des soutiens pour la communication Versés au titre de l'année n-1	1 310 438€	2 509 041€	2 339 431€	2 512 765€

<b>Collecte des TLC usagés</b>	2014	2019	2020	2021 <sup>(1)</sup>
Tonnages collectés	175 000	248 547	204 291	244 448
Quantité collectée par habitant (en kg)	2,7	3,7	3,1	3,6
Nombre de <b>Points d'Apport Volontaire (PAV)</b>	34 650	46 066	44 633	44 829
Tonnage collecté par PAV	5,1	5,4	4,5	5,45
Nombre de communes ayant au moins 1 PAV	-	16 310	16 383	15 689
Population couverte en PAV (nombre d'habitants dans les communes équipées)	54 702 352	58 747 334	58 949 329	56 665 826

(1) Résultats avant audit.

<b>Tri et destination des matières triées (France et Europe)</b>	2014	2019	2020	2021 <sup>(1)</sup>
Nombre de centres de tri conventionnés déclarants / dont France	60 / 43	63 / 49	64 / 50	66 / 51
Tonnages triés / dont France	153 602 / 79%	196 054 / 81,5%	156 000 / 82,9%	190 548 / 83,4%
Tonnage moyen par centre de tri	2 560	3 112	2 438	2 887
<b>% de valorisation des tonnes triées</b> (y compris valorisation énergétique)	99,1%	99,5%	99,6%	98,8%
Dont: Réutilisation	64,1%	57,8%	56,5%	58%
Matières à effiloche	20,2%	23,4%	23,6%	23,1%
Chiffons d'essuyage	9,3%	10,1%	9,7%	9%
Combustibles solides de récupération (CRS en valorisation matières)	4,3%	7,6%	9,1%	8,7%
Elimination par incinération avec valorisation énergétique	1,2%	0,6%	0,7%	0,6%
Elimination sans valorisation énergétique	0,9%	0,5%	0,4%	0,6%
Montant des soutiens versés pour le tri	10 817 419€	16 018 197€	16 999 640€	23 544 559€

<b>Emplois en France</b>	2019	2020	2021 <sup>(1)</sup>
<b>Nb. total d'ETP<sup>(2)</sup>, dont :</b>	<b>2 443</b>	<b>2 409</b>	<b>2 404</b>
ETP dans le tri	1 483	1 255	1 427
ETP en insertion	419	552	619
Part relative en %	28%	44%	43%
Productivité en T/ETP au tri	108	103	111

(1) Résultats avant audit (2) ETP: Equivalents Temps Plein.

<b>Etudes et projets de R&amp;D</b>	2014	2019	2020	2021
Nombre de projets R&D soutenus depuis 2010	18	52	55	60
Montant des soutiens cumulés engagés sur la R&D depuis 2010	1,8 M€	4,2 M€	5 M€	5,6 M€

# La situation financière

## Compte d'exploitation en €

	2020	2021	Évolution
<b>Produits d'exploitation en €</b>			
Contributions	34 563 207	51 131 030	48%
Autres produits, dont reprise provisions	2 253 471	1 617 848	-28%
<b>Total produits</b>	<b>36 816 678</b>	<b>52 748 878</b>	<b>43%</b>
<b>Charges d'exploitation en €</b>			
Charges de soutien au tri	16 999 640	23 544 559	39%
Charges de soutien aux collectivités	4 091 006	4 622 969	13%
Charges de soutien à la R&D	729 307	595 104	-18%
<b>Sous-total charges de soutien</b>	<b>21 819 953</b>	<b>28 762 631</b>	<b>32%</b>
<b>Autres charges en €</b>			
Autres achats et charges externes	1 957 297	2 234 689	14%
Dont: Honoraires conseil, études et audits	803 894	899 056	12%
Communication	740 578	742 119	0%
Charges courantes de fonctionnement	412 825	593 513	44%
Impôts et taxes	70 482	360 376	411%
Charges de personnel	1 134 387	1 885 233	66%
Dotation aux amortissements	63 347	107 192	69%
Dotation à provision sur actifs circulants	1 950 846	278 722	-86%
Dotation à provision pour charges futures	9 850 392	19 115 920	94%
Autres charges, dont solde exceptionnel	2 050	0	-100%
<b>Sous-total autres charges</b>	<b>15 028 801</b>	<b>23 982 131</b>	<b>60%</b>
<b>Total charges</b>	<b>36 848 754</b>	<b>52 744 763</b>	<b>43%</b>
<b>Résultats en €</b>			
Résultat net de l'exploitation	-32 076	4 115	113%
Produits et charges financières	32 076	-4 115	-113%
Impôt société	0	0	-
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## Bilan comparé 2020-2021

Actif	2020	2021
<b>Immobilisé</b>		
Incorporelles	180 049€	194 859€
Corporelles	36 590€	72 881€
Financières	720€	3 000 320€
<b>Circulant</b>		
Stocks	0€	0€
Créances	37 958 122€	60 564 111€
Valeurs placées	2 704 847€	2 547 406€
Disponibilités	15 141 554€	16 056 973€
Charges en avance	19 675€	25 689€
<b>Total</b>	<b>56 041 556€</b>	<b>82 462 238€</b>
<b>Passif</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	40 000€	40 000€
Réserves	0€	0€
Bénéfices	0€	0€
Provisions	26 863 644€	45 979 564€
<b>Dettes</b>		
Financières	6 388 000€	4 575 235€
Fournisseurs	15 800 860€	19 940 811€
Fiscales et sociales	6 661 580€	10 029 929€
Autres dettes	287 473€	1 896 699€
Produits en avance		
<b>Total</b>	<b>56 041 556€</b>	<b>82 462 238€</b>

## Plan financier indicatif 2022

<b>Soutien à la valorisation du tri</b>	
Nombre de tonnes	217 000
Evolution (vs 2021)	14%
<b>Montant total</b>	<b>28 210 K€</b>

<b>Soutien au développement du tri par l'investissement</b>	
Nombre de tonnes	21 700
Evolution (vs 2021)	26%
<b>Montant total</b>	<b>1 628 K€</b>

<b>Soutien au tri matières</b>	
Nombre de tonnes	10 500
Evolution (vs 2021)	N.A.
<b>Montant total</b>	<b>1 575 K€</b>

<b>Soutien à la communication des collectivités locales</b>	
Nombre d'habitants desservis	47 500 000
Evolution (vs 2021)	7%
<b>Montant total</b>	<b>4 750 K€</b>

<b>Soutien à la R&amp;D</b>	<b>1 215 K€</b>
-----------------------------	-----------------

<b>Charges hors soutien</b>	<b>9 573 K€</b>
-----------------------------	-----------------

<b>Total charges</b>	<b>46 951 K€</b>
----------------------	------------------



**Pour une Filière  
100% circulaire**

**#RRRR**

**Réutilisons**

**Réparons**

**Recyclons**

**Réduisons**